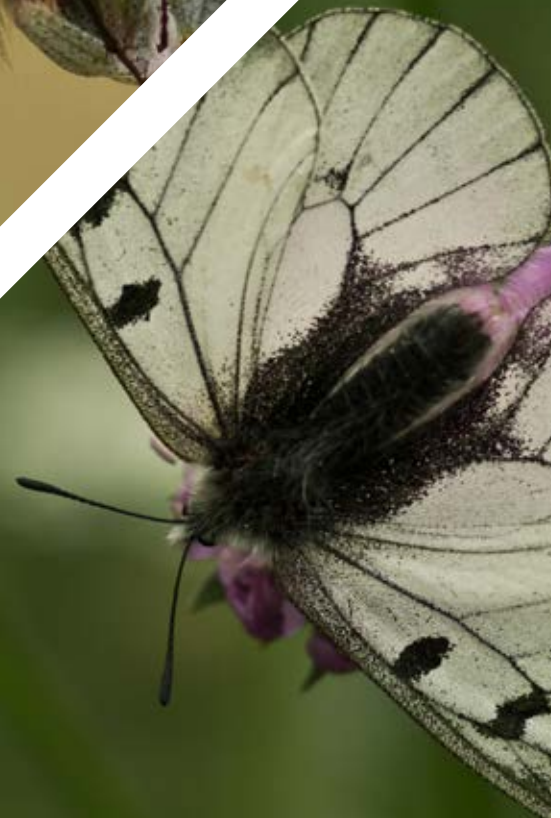


AGIR POUR LES PAPILLONS

État des lieux des espèces
du plan d'actions papillons menacés
en Auvergne-Rhône-Alpes

Juin
2019



Coordination, rédaction et cartographie de la synthèse

Auréli Soissons, CEN Auvergne

Bernard Bal, CEN Haute-Savoie

Yann Baillet, Flavia

Philippe Bachelard, Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny

Relecture et contributions

François Fournier - AEA / SHNAO

Luc Belenguier - PNR Volcans d'Auvergne

Bruno Schirmer - CEN Allier

Didier Perrocheau - GEPA

Jean-Michel Faton - RNN Ramières du Val de Drôme

Nicolas Gorius - CEN Rhône-Alpes

Kevin Gurcel – naturaliste indépendant Haute-Savoie

Benoît Pascault - CEN Rhône-Alpes

Delphine Danancher - CEN Rhône-Alpes

Alain Ladet - FRAPNA Ardèche

Philippe Freydier - CEN Savoie

Stéphane Bence - CEN PACA

Perrine Jacquot - CBNFC-ORI

Sabine Boursanges – LPO Auvergne

Stéphane Gardien - FRAPNA Ain

Marielle Tardy – ENTOMO&CO

Alain Ladet, GRPLS

Nicolas Lolive, GOA

Dominique Mouchere, GRPLS

Correspondant DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

David Happe

Mise en forme

Céline Chouzet, CEN Auvergne

SOMMAIRE

01 - CONTEXTE

Contexte.....	3
Espèces du plan.....	4
Données	6
Cartes.....	7
Définition des critères utilisés	7

02 - ESPÈCES

ESPÈCES DES ZONES HUMIDES ET DES TOURBIÈRES

Nacré de la Canneberge (<i>Boloria aquilonaris</i>)	10
Fadet des tourbières (<i>Cœnonympha tullia</i>).....	14
Fadet des Laïches (<i>Cœnonympha oedippus</i>).....	16
Azurés des Paluds (<i>Phengaris nausithous</i>)	20
Azuré de la Sanguisorbe (<i>Phengaris teleius</i>)	22
Cuivré de la Bistorte (<i>Lycaena helle</i>)	26
Petit apollon (<i>Parnassius corybas</i>)	28
Azuré des mouillères (<i>Phengaris alcon</i>)	30
Cuivré des marais (<i>Lycaena dispar</i>)	34

ESPÈCES DES PRAIRIES ET DES PELOUSES SÈCHES

Azuré du Serpolet (<i>Phengaris arion</i>)	38
Hermite (<i>Chazara briseis</i>)	42
Azuré de la croisette (<i>Phengaris alcon</i>)	44
Hespérie des Cirsés (<i>Pyrgus cirsii</i>)	46
Apollon (<i>Parnassius appollo</i>)	48
Alexanor (<i>Papilio alexanor</i>)	52
Proserpine (<i>Zerynthia rumina</i>).....	54
Zygène cendrée (<i>Zygaena rhadamanthus</i>).....	56
Hespérie de la Ballote (<i>Carcharodus baeticus</i>)	58
Procris de la Jacée (<i>Jordanita notada</i>).....	60
Préride de l'æthionème (<i>Pieris ergane</i>).....	62
Mélictée des Digitales (<i>Melitaera aurelia</i>)	64
Hespérie rhétique (<i>Pyrgus warrenensis</i>)	66

ESPÈCES DES FORÊTS, LISIÈRES, CLAIRIÈRES ET LANDES

Mélibée (<i>Cœnonympha hero</i>).....	68
Bacchante (<i>Lopinga achine</i>).....	70
Moiré des Sudètes (<i>Erebia sudetica</i>)	72
Solitaire (<i>Colias palaeno</i>)	74
Semi-Apollon (<i>Parnassius mnemosyne</i>).....	76
Zygène de la Vésubie (<i>Zygaena brizae</i>)	78
Diane (<i>Zerynthia polyxena</i>).....	80
Damier du Chèvrefeuille (<i>Euphydryas intermedia</i>)	82
Azuré du Baguenaudier (<i>Glaucopsyche iolas</i>)	84
Zygène d'Ostérode (<i>Zygaena osterodensis</i>)	86

ESPÈCES FRÉQUENTANT PLUSIEURS TYPES D'HABITATS

Damier de la Succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	88
--	----

CONTEXTE

Le Plan National d'actions pour les papillons menacés est finalisé depuis novembre 2018 pour la période 2018-2028. Il avait été décliné, animé et mis en œuvre sous sa forme « Maculinea » dans l'ancienne région Auvergne entre 2013 et 2016.

La présente synthèse a pour vocation de reprendre les éléments de diagnostic à la nouvelle échelle Auvergne-Rhône-Alpes en particulier pour les 26 taxons non concernés jusqu'ici, de faire une synthèse des principales actions déjà réalisées et de définir les enjeux et priorités d'action pour les prochaines années.

ESPÈCES DU PLAN

Les espèces concernées par le plan sont les espèces du plan national présentes en Auvergne-Rhône-Alpes. Il s'agit de :

- **Nacré de la Canneberge** (*Boloria aquilonaris*)
- **Hespérie de la Ballote** (*Carcharodus baeticus*)
- **Hermite** (*Chazara briseis*)
- **Mélibée** (*Coenonympha hero*)
- **Fadet des Laïches** (*Coenonympha oedippus*)
- **Fadet des tourbières** (*Coenonympha tullia*)
- **Solitaire** (*Colias palaeno*)
- **Moiré des Sudètes** (*Erebia sudetica*)
- **Damier de la Succise** (*Euphydryas aurinia*)
- **Damier du Chèvrefeuille** (*Euphydryas intermedia*)
- **Bacchante** (*Lopinga achine*)
- **Cuivré des marais** (*Lycaena dispar*)
- **Cuivré de la Bistorte** (*Lycaena helle*)
- **Mélitée des Digitales** (*Melitaea aurelia*)
- **Alexanor** (*Papilio alexanor*)
- **Petit apollon** (*Parnassius corybas*)
- **Apollon** (*Parnassius apollo*)
- **Semi-Apollon** (*Parnassius mnemosyne*)
- **Azuré des mouillères** (*Phengaris alcon*)
- **Azuré du Serpolet** (*Phengaris arion*)
- **Azuré des Paluds** (*Phengaris nausithous*)
- **Azuré de la Sanguisorbe** (*Phengaris teleius*)
- **Piérade de l'æthionème** (*Pieris ergane*)
- **Vanesse des Pariétaires** (*Polygonia egea*)
- **Hespérie des Circes** (*Pyrgus cirsi*)
- **Hespérie rhétique** (*Pyrgus warrenensis*)
- **Diane** (*Zerynthia polyxena*)
- **Proserpine** (*Zerynthia rumina*)
- **Zygène de la Vésubie** (*Zygaena brizae*)
- **Zygène cendrée** (*Zygaena rhadamanthus*)

.....

L'intégration d'espèces complémentaires peut être réalisée en fonction d'enjeux régionaux. Afin de prendre en compte trois espèces complémentaires, toutes « En Danger Critique d'Extinction » sur l'une ou l'autre des Listes Rouges Auvergne ou Rhône-Alpes, ont été ajoutées :

.....

- **Azuré du Baguenaudier** (*Glaucopsyche iolas*)
- **Procris de la Jacée** (*Jordanita notata*)
- **Zygène d'Ostérode** (*Zygaena osterodensis*)

DONNÉES

Au total, 49 345 données ont été utilisées pour réaliser les cartes de synthèse présentées à la suite. Elles sont issues de nombreuses bases de données ou contributeurs. Merci à :



- Acer Campestre
- Antoine Longieras (lépidoptériste indépendant)
- Association Entomologique d'Auvergne
- Association FRAPNA Rhônes / LPO Rhône
- Association GIRAZ Zygaena
- Association Lo Parvi
- Association LPO Ain
- Association LPO Ardèche
- Association Nature Vivante
- Biotope
- Bugey Nature
- Bureau d'études Ecostrategie
- Butterfly Conservation EIG
- CBN du Massif Central
- CEN Allier
- CEN Auvergne
- CEN de Haute-Savoie – Asters,
- CEN Isère
- CEN Provence-Alpes-Côte d'Azur
- CEN Rhône-Alpes
- CEN Savoie
- Cercis
- Collectif de mise en commun des données « entre amis »
- David Bator (lépidoptériste indépendant)
- Département de la Haute-Loire
- Flavia APE
- FRAPNA Ain
- FRAPNA Ardèche
- Groupe d'étude des papillons d'Auvergne – données de la base Faune Auvergne
- Guillaume Delcourt (Bureau d'études)
- Kevin Gurcel (entomologiste indépendant)
- LPO Auvergne
- LPO Drôme
- LPO Haute-Savoie
- LPO Isère
- LPO Loire
- Maison de la Faune Murat
- Musée Henri-Lecoq
- Muséum d'histoire naturelle de Grenoble
- Muséum national d'Histoire naturelle
- Parc national de la Vanoise
- Parc national des Écrins
- Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
- Parc naturel régional du Livradois-Forez
- Parc naturel régional du Pilat
- Parc naturel régional du Vercors
- R. Sc. Du Bourbonnais
- Réserve naturelle du Marais de Lavours
- RN de la Platière.

CARTES

Pour la lecture des cartes, il est nécessaire de prendre en considération qu'elles correspondent à l'état de la connaissance au moment de leur réalisation. Par ailleurs, les données négatives n'étant pas prises en compte, l'absence d'observation récente peut témoigner autant de l'absence de recherche que d'une absence d'observation malgré des recherches. Les données recensées et présentées sur les cartes sont souvent des données d'images et ne signifient pas forcément la reproduction de l'espèce. Des précisions peuvent être données à ce titre dans les fiches.

Sauf dans le cas particulier où des connaissances acquises en 2018 apportent une information nécessaire à l'analyse, seules les données d'observation antérieures au 31 décembre 2017 ont été utilisées.



DÉFINITION DES CRITÈRES UTILISÉS

A la suite dans chaque fiche est donnée une estimation des connaissances disponibles sur les espèces. Ce travail est basé sur plusieurs critères et termes qui sont définis à la suite :

- **RÉPARTITION** : il s'agit de la connaissance de la manière dont se répartit l'espèce sur le territoire, les secteurs géographiques et les sites où elle est présente ou non.
- **DYNAMIQUE DES POPULATIONS** : il s'agit de la connaissance sur la manière dont fonctionnent les populations de l'espèce. Cela prend en compte l'état de la connaissance sur les préférences écologiques, les distances de dispersion, le type de fonctionnement des populations...
- **LOCALISATION DES ENJEUX** : Cet élément définit l'état de la connaissance sur l'identification des sites ou secteurs où sont localisés les principaux enjeux de conservation.

Un autre critère évalué dans les fiches concerne l'état de la protection. Il a pour objectif de donner un aperçu de la proportion de sites abritant l'espèce inclus dans des sites protégés. Ont été pris en compte principalement les Réserves Naturelles Nationales, les Réserves Naturelles Régionales, les Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope, les sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels et les associations de préservation de l'environnement, et, dans une moindre mesure, les Espaces Naturels Sensibles et les sites Natura 2000. L'objectif est d'identifier un éventuel manque de protection pour certaines espèces fortement menacées afin d'essayer d'y remédier dans le cadre de la mise en œuvre du plan.





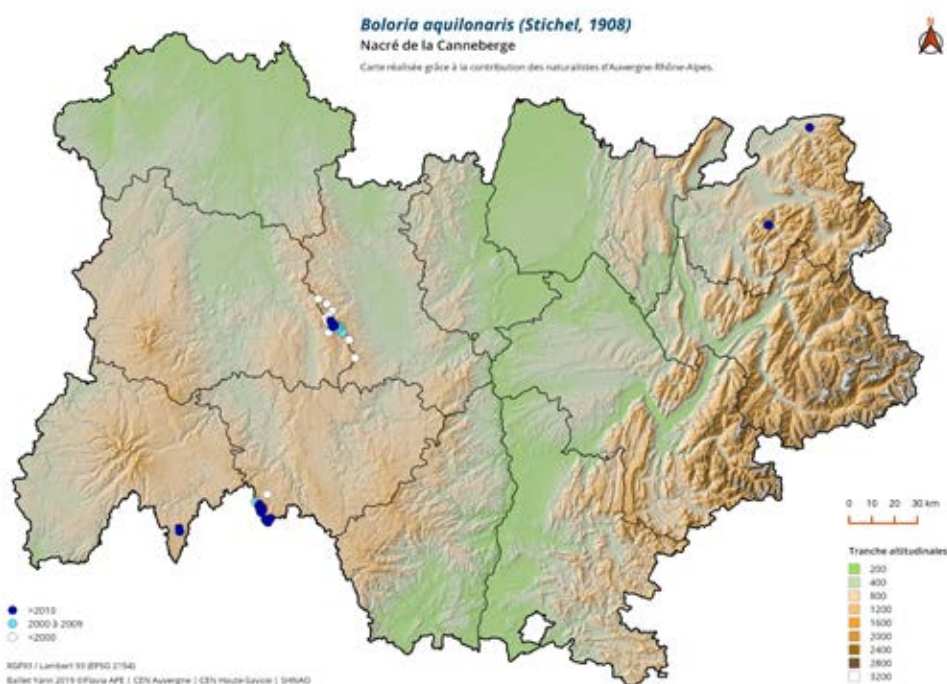
Nacré de la Canneberge - D. Perrocheau

NACRÉ DE LA CANNEBERGE

BOLORIA AQUILONARIS (STICHEL, 1908)

LOCALISATION

- Cette espèce fréquente les bas marais tourbeux montagnards à Canneberge (*V. microcarpum* et *V. oxycoccus*). Dans le Massif central, on l'observe sur les plateaux de l'Aubrac, la Margeride et les monts du Forez, sur lesquels il est en très forte régression. Dans les Alpes, il n'était historiquement connu que de deux sites en Haute-Savoie, où il se maintient. Sur le site savoyard, malgré une pression d'échantillonnage importante, les inventaires réalisés en 2018 n'ont pas permis de confirmer sa présence (des inventaires complémentaires sont prévus en 2019 pour entériner son absence).



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Bonne		Bonne
Dynamique de populations	Moyenne		Moyenne
Localisation des enjeux	Moyenne		Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Cartographie** en 1994 du Nacré de la Canneberge sur le territoire du PNR Livradois-Forez (monts du Forez, Puy-de-Dôme) et **mise en place en 1998 d'un suivi de la population** sur les tourbières de Baracuchet et de Goutte de l'Oule, réalisé par Ecologie Faune Flore Auvergne pour le compte du PNR Livradois-Forez.
- **Diagnostic des populations** de Nacré de la Canneberge en 1999 sur la zone Nature 2000 des monts du Forez (Loire et Puy-de-Dôme), réalisé par la SHNAO pour le compte du CEN Rhône-Alpes et du PNR Livradois-Forez.
- **Bilan et suivi en 2004** sur le site Natura 2000 des monts du Forez dans la Loire, étude en 2012-13 sur les corridors biologiques et les déplacements du Nacré de la Canneberge sur les tourbières de la Grande Pierre Bazanne (monts du Forez, Loire), puis **bilan en 2015 de 12 années de suivi**, réalisés par la SHNAO pour le compte du CEN Rhône-Alpes.

- **Bilan en 2012 de cinq années de suivi du Nacré de la Canneberge** sur les tourbières de Goutte de l'Oule, La Richarde et La Croix de Barras (monts du Forez, Puy-de-Dôme / Loire), réalisé par la SHNAO pour le compte du CEN Rhône-Alpes, CEN Auvergne et PNR Livradois-Forez.
- **Recherche du Nacré de la Canneberge** en 2016 sur le site ENS du Puy de la Tuile (Aubrac, Cantal), réalisée par la SHNAO pour le compte du Conseil départemental du Cantal.
- **Inventaire du Nacré de la Canneberge** en 2015 sur les communes de Grèzes et Chanaleilles (Margeride, Haute-Loire) réalisé par Eco-stratégie pour le compte du Conseil départemental de Haute-Loire.
- **État des lieux des stations** haut-savoyardes mené en 2017 par Asters.
- **Recherche sans succès de l'espèce** sur la Réserve Naturelle des Saisies par inventaires réguliers (passage tous les quatre jours du 20 juin à fin juillet). Travail commandité par l'ONF et effectué par Flavia APE en 2018 et poursuivi en 2019.
- En Bourgogne-Franche-Comté, le PNR du Jura a mis en place en 2018 une **étude génétique des populations** de *C. tullia*, *L. helle*, *B. aquilonaris* dans le Jura et le massif Vosgien, en partenariat avec le CBN-ORi, le CEN Franche-Comté et les amis de la RNN du lac de Remoray.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Faible		Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Mise en place d'un pâturage ovin tardif à partir de 2010** sur Goutte de l'Oule et mis en défens à partir de 2012 de certaines zones de bas marais sur la Croix de Barras (monts du Forez, Puy-de-Dôme), par le CEN Auvergne et le CEN Rhône-Alpes. Mise en défens de certaines zones de bas marais et création de connexions sur Grande Pierre Bazanne (Loire), par le CEN Rhône-Alpes.
- **Prise en compte des exigences de l'espèce sur le site Natura 2000 des zones humides du Pays de Gavot**, via la restauration et la mise en place d'une gestion conservatoire sur les zones humides ouvertes par la Communauté de Communes Pays d'Evian – Vallée d'Abondance.
- **Identification de l'espèce comme prioritaire** dans le document de hiérarchisation établi en 2018 par le CEN Haute-Savoie pour le Syndicat mixte des Glières, gestionnaire du site Natura 2000. Le rapport prévoit la rédaction et la mise en oeuvre d'un plan de gestion sur ces zones, en partie propriété du Conseil départemental avec réouverture de prairies humides, adaptation du pâturage, adaptation de la gestion ONF de parties boisées, limitation des apports de fertilisants, suivi des papillons remarquables...



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Article rédigé en 1996 : Bachelard P., 1996, A propos de *Boloria aquilonaris* Stichel 1908 en Auvergne et plus généralement dans le Massif central (France). Première cartographie de l'espèce en Auvergne (Lepidoptera : Nymphalidae). *Linneana Belgica*, 15 (6) : 255-264.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Réaliser un état des lieux global des stations et évaluer la dynamique des populations sur les plateaux du Forez, de l'Aubrac et de la Margeride. De manière plus générale, identifier et évaluer les raisons du déclin de l'espèce dans les stations où elle était connue encore récemment (uniquement le réchauffement climatique ou possibilités d'actions de gestion).

SUIVI DES POPULATIONS

- **Suivi régulier** de l'ensemble des populations, évaluation des raisons du déclin de l'espèce.

CONSERVATION

- Rencontres et sensibilisation des propriétaires et des gestionnaires, notamment l'ONF pour les tourbières intra-forestières.
- Préservation par animation foncière ou d'usage de l'ensemble des sites et mise en place d'une gestion favorable le cas échéant. Là où l'habitat apparaît très favorable, réflexion autour d'une introduction de l'espèce sur des sites géographiquement intermédiaires entre les populations existantes Sommand, Loex (74) et la RNR des Saisies (Savoie).

VALORISATION

- **Valoriser le travail important** réalisé entre 2012 et 2016 notamment par l'intermédiaire de publications scientifiques.





Fadet des tourbières - Y. Baillet

FADET DES TOURBIÈRES

COENONYMPHA TULLIA (O.F. MÜLLER, 1764)

LOCALISATION

- Connu historiquement de plusieurs secteurs des départements de Savoie et surtout de Haute-Savoie, le Fadet des tourbières n'est plus contacté en Savoie depuis 18 ans et n'est plus actuellement connu que de deux sites en Haute-Savoie. Dans l'Ain, l'espèce a disparu de son seul site de présence depuis une dizaine d'années. Dans le département de l'Allier, l'espèce est citée dans le catalogue de l'Abbé Berthoumieu en 1914 et est également considérée comme disparue.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Disparu		Bonne
Dynamique de populations			Moyenne
Localisation des enjeux			Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Recherche annuelle systématique** sur la station de l'Ain par le CEN Rhône-Alpes antenne Ain.
- **État des lieux des stations haut-savoyardes mené en 2017 par Asters.**
- En Bourgogne-Franche-Comté **le PNR du Jura a mis en place en 2018 une étude génétique des populations de C. tullia, L. helle, B. aquilonaris** dans le Jura et le massif Vosgien, en partenariat avec le CBN-ORi, le CEN Franche-Comté et les amis de la RNN du lac de Remoray. Les amis de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray ont également mis en place une étude permettant d'améliorer les connaissances écologiques sur l'espèce.

Bernard A., Claude J., Decoin R., Tissot B., 2018. Etude expérimentale du Fadet des tourbières sur une population de la vallée du Drugeon (25) : description exploratoire des paramètres démographique, autoécologiques, comportementaux, et capacités de déplacement, rapport d'étude, Les amis de la réserve naturelle du lac de Remoray, Labergement-Sainte-Marie, 69 p et annexes.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection			Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Prise en compte des exigences de l'espèce sur le site Natura 2000 des zones humides du Pays de Gavot**, via la restauration et la mise en place d'une gestion conservatoire sur les zones humides ouvertes par la Communauté de Communes Pays d'Evian – Vallée d'Abondance.
- **Identification de l'espèce comme prioritaire dans le document de hiérarchisation établi en 2018 par le CEN Haute-Savoie pour le Syndicat mixte des Glières, gestionnaire du site Natura2000.** Le rapport prévoit la rédaction et la mise en oeuvre d'un plan de gestion sur ces zones, en partie propriété du Conseil départemental avec réouverture de prairies humides, adaptation du pâturage, adaptation de la gestion ONF de parties boisées, limitation des apports de fertilisants, suivi des papillons remarquables...



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Pas d'action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Sur la base du travail réalisé en Franche-Comté sur le Drugeon, et des résultats de l'étude génétique en cours, analyser les sites abritant l'espèce et envisager l'ajustement des pratiques de gestion. Surveiller notamment l'état écologique des sites chablaisiens, en particulier la progression des phragmites sur la tourbière de Praubert.

CONSERVATION

- Préservation par animation foncière ou d'usage de l'ensemble des sites et mise en place d'une gestion favorable le cas échéant.

SUIVI DES POPULATIONS

- Poursuite du suivi sur les dernières stations connues.



Fadet des Laïches - Y. Baillet

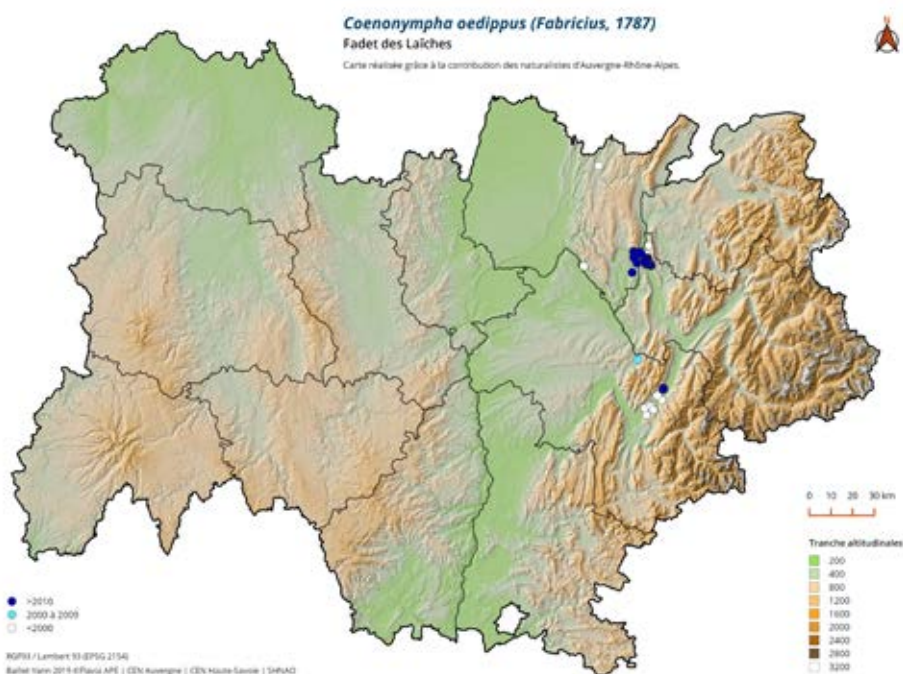
FADET DES LAÎCHES

COENONYMPHA OEDIPPUS

(FABRICIUS, 1787)

LOCALISATION

- Cette espèce fréquente les bas marais de plaine. Les trois dernières populations connues sont localisées dans la vallée du Grésivaudan, les marais de Chautagne et de Lavours. Bien que les populations aient fortement régressé historiquement, elles semblent s'être stabilisées cette dernière décennie. Cependant, les sécheresses hivernales et estivales régulières qui touchent la région depuis les années 2000 ainsi que les prélèvements d'eau pour la population et l'agriculture impactent fortement ses milieux de vie et les modifient intrinsèquement, même si cela n'est pas toujours visible. Par ailleurs, une régression importante est également constatée en Bourgogne-Franche-Comté, région qui abrite la majeure partie des populations



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition			Bonne
Dynamique de populations			Bonne
Localisation des enjeux			Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Sur l'ENS du marais de Montfort (Isère), un premier suivi par transect a été réalisé entre 1999 et 2013 par Pascal Dupont.** Suite à l'effondrement des effectifs et au bilan réalisé en 2011 par Flavia APE, un protocole de Capture-Marquage-Recapture (CMR) a débuté en 2013 et a été reconduit en 2015 et 2016.
- **Sur le marais de Chautagne (Savoie),**

le protocole principal de suivi est un comptage par transect linéaire réalisé par le CEN Savoie. Il est complété sur les sites où les densités sont faibles, historiquement connus et potentiellement présents par des relevés de type présence/absence. Les parcelles sont parcourues environ 30 minutes, à plusieurs reprises, aux périodes de vol. Les suivis ont débuté en 1999 et se sont poursuivis jusqu'à

aujourd'hui. En 2015, ce travail a été complété d'une évaluation de la population de Fadet des laïches par CMR (LECA et CEN) sur un secteur du marais.

- **Prospections sans succès de la plupart des stations anciennes de l'Isère, de la Savoie et de l'Ain** réalisées par Flavia APE en 2013-2014.
- **Sur la Réserve naturelle du marais de Lavours (Ain)**, gérée par l'Entente Interdépartementale de démoustication Rhône-Alpes, **une évaluation de la population par CMR a été faite.** Avant, seul un contrôle par présence/absence était réalisé par le personnel de la réserve naturelle.

- **Etude génétique sur les populations européennes réalisée en 2016** par le laboratoire d'écologie alpine de l'université de Grenoble.

ÉTAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection			Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Sur la Réserve naturelle du marais de Lavours**, l'Entente interdépartementale de démoustication Rhône-Alpes **entretient par fauche et pâturage les prairies qui ont été débroussaillées mécaniquement.** Le cœur du site où est présent le gros des observations de la population de *Coenonympha oedippus* est débroussaillé manuellement.
- **Sur le marais de Chautagne, une gestion différenciée est réalisée selon les parcelles par le CEN Savoie :** fauche et mise en place de zones refuges non fauchées, entre le 1^{er} juin et le 15 septembre qui couvrent entre 3 et 7 % de la surface des parcelles contractualisées. Leur localisation est définie chaque année par le CEN Savoie et proposée aux exploitants concernés. Les fauches tardives sont classées en trois catégories (MAEc), à partir du 30 juin, du 15 juillet, ou du 1^{er} août.
- **Création d'un ENS associé à un APPB sur le Marais de Montfort (Isère) pour la préservation de *C. oedippus* et *P. teleius*.** Sur cet ENS, de nombreux travaux de gestion ont été menés depuis 1999 par le département en lien avec le CEN Isère en faveur de ces deux espèces : fauche différenciée tardive (septembre) pour limiter l'impact sur les chenilles : une fauche annuelle sur une bande centrale au cœur du marais et sur la prairie ouest puis une fauche alternée, année n et n+1 sur les secteurs nord et sud. Des seuils pour maîtriser et conserver le niveau d'eau ainsi que le détournement d'une partie de l'eau hivernale d'une rivière afin de gorger la nappe d'eau ont également été réalisés.



ÉTAT DES LIEUX DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Bilan régional de l'espèce rédigé en 2017 par Flavia APE pour la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.**

Baillet Yann, 2017. Synthèse des connaissances sur Coenonympha oedippus (Fadet des Laiches) en Auvergne-Rhône-Alpes. Flavia APE, bilan régionale, Trept, 19 pp.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONSERVATION

- Poursuivre les mesures de gestion (hydrauliques et agricoles) mises en place qui ont aujourd'hui permis de stabiliser les effectifs sur les trois derniers sites. En Chautagne, restaurer des secteurs favorables de la périphérie du marais, dégradés par la populiculture ou la mise en culture.
- Entamer une réflexion sur le renforcement des populations :
 - Sur le marais de Montfort (Isère), renforcement de la population pour améliorer sa diversité génétique actuellement très faible ;
 - Ré-introduction sur le site d'Aiguenoir (Isère), où l'espèce a disparu dans les années 2000 mais où l'habitat est toujours favorable ;
 - Introduction dans les vallées du Grésivaudan et du sillon Alpin (Savoie, Isère) pour permettre la mise en place de populations intermédiaires entre les deux populations cœur actuelles.

CONNAISSANCE

- **Améliorer les connaissances sur les conditions abiotiques et biotiques** nécessaires à la viabilité des populations.

SUIVI DES POPULATIONS

- Poursuivre les suivis engagés sur les sites.





Azuré des Paluds - Y. Baillet

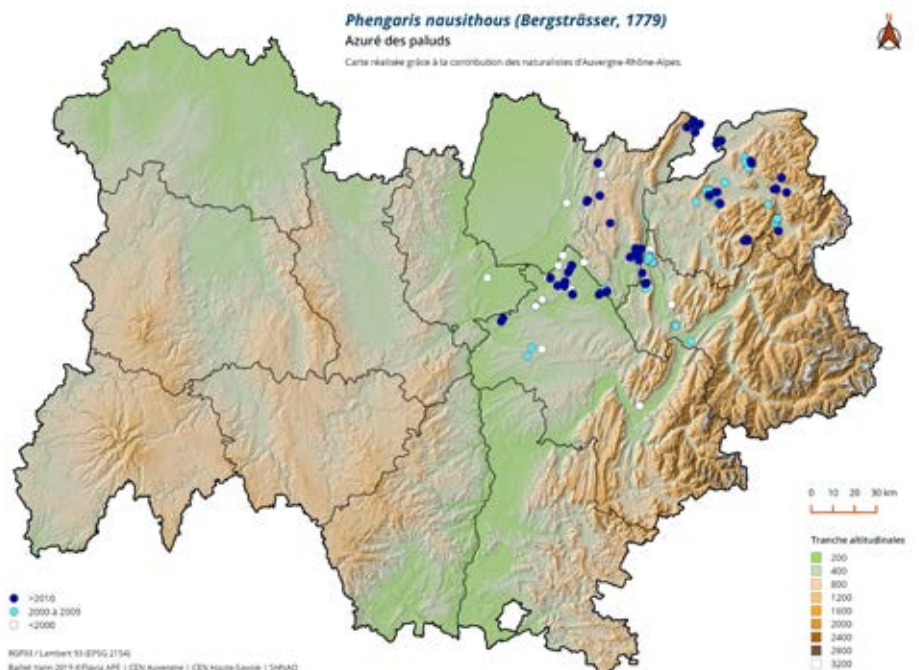
AZURÉ DES PALUDS

PHENGARIS NAUSITHOUS

(BERGSTRÄSSER, 1779)

LOCALISATION

- L'Azuré des Paluds fréquente les zones humides avec une préférence pour les prairies humides fauchées (prés à litière) et les bas-marais de plaines ou de moyennes montagnes à *Sanguisorba officinalis* (jusque vers 1500 m en Haute-Savoie). Localisée au nord-est de la région, cette espèce atteint ici une de ses limites d'aire méridionale (présence d'isolats relictuels dans le nord de l'Espagne). A basse altitude, une régression récente inexplicable des populations des deux Savoie est constatée.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition			Bonne
Dynamique de populations			Moyenne
Localisation des enjeux			Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Bilan de la compilation des données historiques et de l'étude lépidoptérique de 2009** sur l'ENS du méandre du Sauguey (Brangues (Isère) - Saint-Benoît (Ain)) par Flavia A.D.E. pour le département de l'Isère.
- **Suivi annuel de la population entre 2001 et 2018** (poursuite prévue en 2019), associé à une recherche des fourmis hôtes en 2003 et 2008 sur le marais du barrage d'Intriat (Ain) par le CEN Rhône-Alpes.
- **Inventaire et cartographie en 2012** des espèces du genre *Phengaris* [*Maculinea*] liées aux milieux humides du département de l'Isère par Flavia A.D.E., pour le département de l'Isère et la DDT.
- **Suivis réguliers des populations de *Phengaris nausithous*** sur le site Natura 2000 (FR8201727) de l'Isle Crémieu dans le cadre de Mesures PAEC par la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné depuis 2014-2015.

- **Plan d'actions transfrontalier en faveur des *Maculinea***, initié en 2015 et mis en oeuvre de 2017 à 2019 via un projet Interreg (POLCCA), sur la Haute-Savoie, l'Ain dont la RNN du Marais de Lavours, l'avant-pays savoyard et la Chautagne (et les populations de l'ouest du canton de

Vaud, en Suisse) : suivi des populations connues, prospections de nouveaux sites, cartographie des habitats et de la plante-hôte, enregistrement de la gestion.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection			Moyen

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Fauche et broyage de la végétation / arrachage des ligneux** en faveur de l'espèce sur le barrage d'Intriat entre 2003 et 2018 par le CEN Rhône-Alpes.
- **Mise en place de mesures PAEC sur le site Natura 2000 (FR8201727) de l'Isle Crémieu** par la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné depuis 2014-2015.
- Dans le cadre de l'interreg POLCCA, **animation foncière sur plusieurs sites et mise en oeuvre de mesures de restauration et gestion** (fauche notamment) en cours dans les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie par les CEN Rhône-Alpes, Savoie, Haute-Savoie et la RNN du marais de Lavours.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Dans le cadre de l'interreg POLCCA, **création d'outils spécifiques aux *Phengaris*** : plaquettes de présentation du projet, plaquettes destinées aux agriculteurs et propriétaires, panneaux d'exposition généraux ou déclinés par secteurs géographiques, malle pédagogique.
- **Sensibilisation des propriétaires de parcelles à l'espèce** par courrier et rencontre par Flavia ADE avec la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné depuis 2014-2015 sur le site Natura 2000 de l'Isle Crémieu.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Poursuite des investigations sur les sites et des secteurs situés entre les noyaux de population identifiés. Caractérisation des habitats non-humides (prairies de fauche) qui accueillent certaines des populations découvertes.
- De façon générale, travail à mener sur les fourmis et les besoins écologiques de l'espèce (il semble que l'espèce privilégie des conditions plus hygrophiles que *Phengaris teleius* en milieu collinéen) pour tenter d'expliquer la disparition de l'espèce des sites de basse altitude où habitats et plante-hôte semblent favorables.

SUIVI DES POPULATIONS

- Poursuivre les suivis sur les populations connues, en particulier à basse altitude où le déclin est localement avéré et rapide.

CONSERVATION

- Poursuivre la mise en oeuvre des actions en cours (proposées pour la plupart dans le plan d'actions transfrontalier), en particulier l'adaptation de la gestion agro-pastorale aux exigences de l'espèce. Là où l'habitat apparaît très favorable, réflexion autour d'une introduction de l'espèce sur des sites géographiquement intermédiaires entre les populations existantes : Sommand, Glières (Haute-Savoie).
- Dans l'Isère et l'Ain, préserver les populations encore existantes par la maîtrise foncière ou d'usage et par un travail sur les sites en lien avec les agriculteurs.

VALORISATION

- Diffuser les outils existants.

AZURÉ DE LA SANGUISORBE

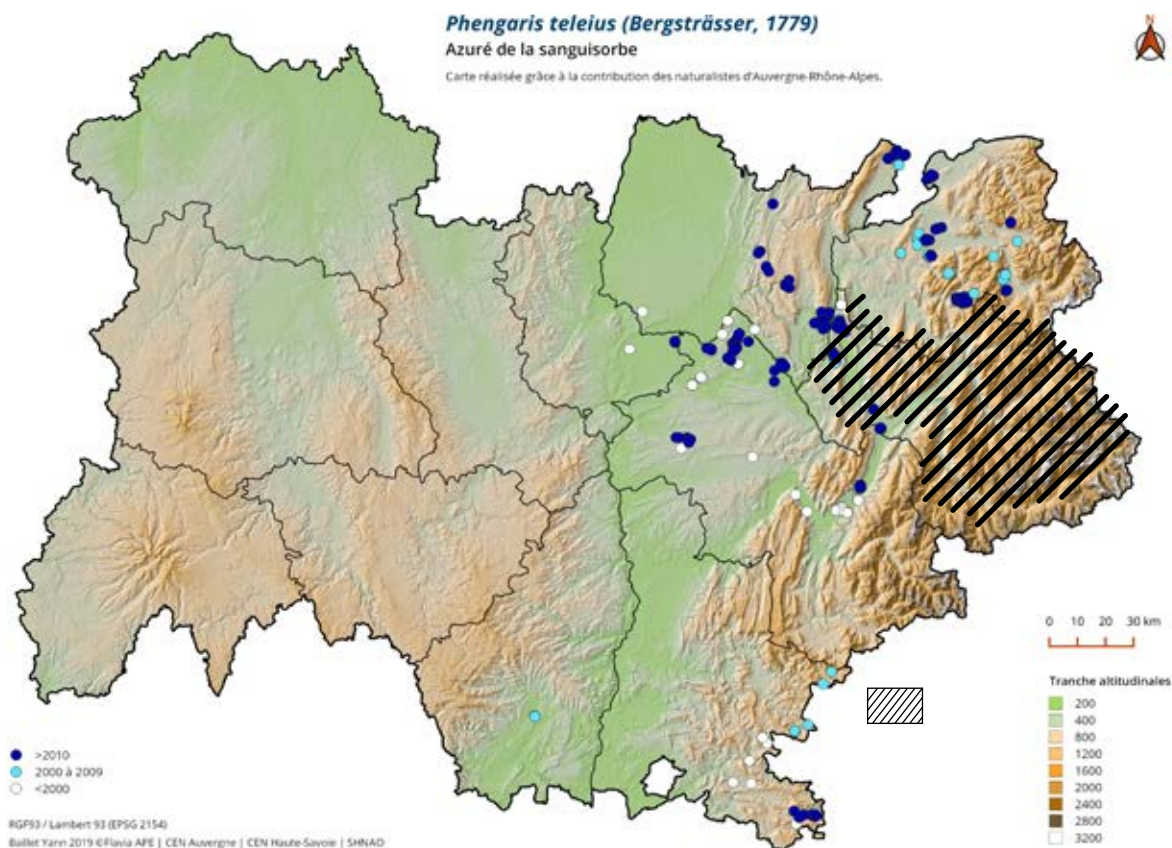
PHENGARIS TELEIUS (BERGSTRÄSSER, 1779)



Azuré de la Sanguisorbe - D. Perrocheau

LOCALISATION

- L'Azuré de la Sanguisorge fréquente les zones humides avec une préférence pour les prairies humides fauchées (prés à litière) et les bas-marais de plaines ou de moyennes montagnes à *Sanguisorba officinalis* (jusqu'à 1600 m en Haute-Savoie). A basse altitude, la régression récente constatée pour *P. nausithous* semble également concerner cette espèce.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition		Moyenne	Moyenne
Dynamique de populations		Moyenne	Moyenne
Localisation des enjeux		Moyenne	Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Sur l'ENS du marais de Montfort (Isère), un premier suivi par transect a été réalisé entre 1999 et 2013** par Pascal Dupont. Suite à l'effondrement des effectifs et au bilan réalisé en 2011 par Flavia APE, un protocole de Capture-Marquage-Recapture (CMR) a été réalisé en 2013.
- **Inventaire des lépidoptères rhopalocères et suivi des espèces protégées** : *Lycaena dispar*, *Phengaris teleius* et *Coenonympha oedippus* sur le marais de Montfort (Crolles, Isère) réalisé en 2006 par Y. Rozier.
- **Première année de suivi d'une population de *Phengaris teleius* par Capture-Marquage-Recapture en 2010** sur l'ENS du marais de Charvas (Isère) par Flavia A.D.E. pour le département de l'Isère.
- **Mesures de gestion ciblées sur les *Phengaris nausithous* et *teleius*** sur les ENS par le Conseil départemental de l'Isère : restauration hydraulique, adaptation de la fauche et du pâturage pour permettre le développement des chenilles.
- **Suivi de l'Azuré de la Sanguisorbe réalisé depuis 2004** sur le site Natura 2000 FR 8201680 : landes, pelouses, forêts et prairies humides de Lus-la-Croix-Haute (Drôme) par la communauté de commune du Diois fait par divers BE. Travail réalisé en lien avec un travail similaire mené en PACA sur la même population.
- **Etat des lieux réalisé en 2013 sur la plaine de l'Ardèche** entre Aubenas et Vogüé par la FRAPNA Ardèche pour le CEN Rhône-Alpes, en préalable à la réalisation d'un plan de gestion.
- **Inventaire de la population de la zone humide de la plaine alluviale de l'Ardèche** (Ardèche) réalisé en 2014 par la FRAPNA et compléments d'inventaires plantes-hôtes papillons en 2016 par le CEN Rhône-Alpes.
- **Plan d'actions transfrontalier en faveur des *Maculinea***, initié en 2015 et mis en oeuvre de 2017 à 2019 via un projet Interreg (POLCCA), sur la Haute-Savoie, l'Ain dont la RNN du Marais de Lavours, l'avant-pays savoyard et la Chautagne (et les populations de l'ouest du canton de Vaud, en Suisse) : suivi des populations connues, prospections de nouveaux sites, cartographie des habitats et de la plante-hôte, enregistrement de la gestion.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection		Moyenne	Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Dans le cadre de l'interreg POLCCA, **animation foncière sur plusieurs sites et mise en oeuvre de mesures de restauration et gestion** (fauche notamment) en cours dans les départements de l'Ain, de la Savoie et de la Haute-Savoie par les CENs Rhône-Alpes, Savoie, Haute-Savoie et la RNN du marais de Lavours.
- **Suivis réguliers des populations de *Phengaris nausithous* sur le site Natura 2000 (FR8201727) de l'Isle Crémieu** dans le cadre de Mesures PAEC par la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné depuis 2014-2015.
- **Mise en place de mesures PAEC sur le site Natura 2000 (FR8201727) de l'Isle Crémieu** par la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné depuis 2014-2015

- **Création d'un ENS associé à un APPB sur le Marais de Montfort (Isère) pour la préservation de *C. oedippus* et *P. teleius*.** Sur cet ENS, de nombreux travaux de gestion ont été menés depuis 1999 par le département en lien avec le CEN Isère en faveur de ces deux espèces : fauche différenciée tardive (septembre) pour limiter l'impact sur les chenilles : une fauche annuelle sur une bande centrale au coeur du marais et sur la prairie ouest puis une fauche alternée, année n et n+1 sur les secteurs nord et sud. Des seuils pour maîtriser et conserver le niveau d'eau ainsi que le détournement d'une partie de l'eau hivernale d'une rivière afin de gorgier la nappe d'eau ont également été réalisés.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Dans le cadre de l'interreg POLCCA, **création d'outils spécifiques aux *Phengaris*** : plaquettes de présentation du projet, plaquettes destinées aux agriculteurs et propriétaires, panneaux d'exposition généraux ou déclinés par secteurs géographiques, malle pédagogique.
- Sensibilisation des propriétaires de parcelles à l'espèce par courrier et rencontre par Flavia ADE avec la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné depuis 2014-2015 sur le site Natura 2000 de l'Isle Crémieu.
- Sensibilisation des agriculteurs sur les actions autour des prairies de fauche sur la zone humide de la plaine alluviale de l'Ardèche (Ardèche) par le CEN Rhône-Alpes.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONSERVATION

- Pour la Savoie et la Haute-Savoie, poursuivre la mise en œuvre des actions proposées dans le plan d'actions transfrontalier), en particulier l'adaptation de la gestion agro-pastorale aux exigences de l'espèce. Là où l'habitat apparaît très favorable, réflexion autour d'une réintroduction de l'espèce : avant pays et combe de Savoie (Savoie) ou d'une introduction sur des sites géographiquement intermédiaires entre les populations existantes : Sommand, Glières (Haute-Savoie).
- Dans la Drôme, l'Isère et l'Ain, préserver les populations encore existantes par la maîtrise foncière ou d'usage et par un travail sur les sites en lien avec les agriculteurs.

CONNAISSANCE

- Poursuite des investigations sur les sites et des secteurs situés entre les noyaux de population identifiés. Caractérisation des habitats non humides (prairies de fauche) qui accueillent certaines des populations découvertes.
- De façon générale, travail à mener sur les fourmis pour tenter d'expliquer la disparition de l'espèce des sites de basse altitude où habitats et plante-hôte semblent favorables.

SUIVI DES POPULATIONS

- Poursuivre les suivis sur les populations connues, en particulier à basse altitude où le déclin est localement avéré et rapide.

VALORISATION

- Diffuser les outils existants.





Cuivré de la Bistorte - D. Perrocheau

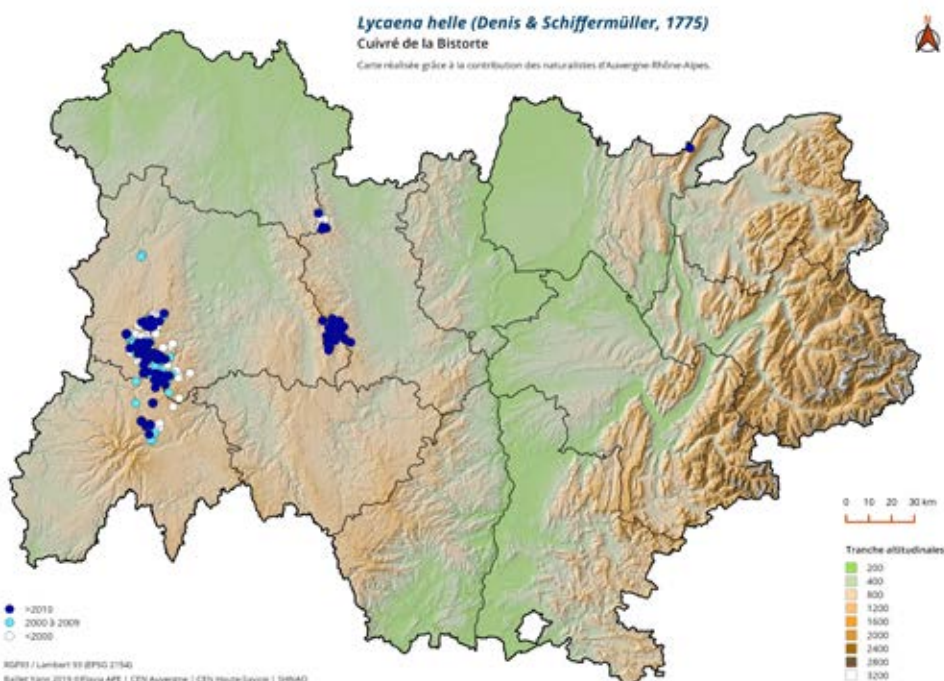
CUIVRÉ DE LA BISTORTE

LYCAENA HELLE

(DENIS & SCHIFFERMÜLLER, 1775)

LOCALISATION

- Cette espèce fréquente les mégaphorbiaies, les prairies humides et les bas marais tourbeux de l'étage montagnard. Plus ponctuellement les tourbières de pentes à l'étage subalpin. Dans l'est de la région, une population résiduelle en bordure de la tourbière du Niaizet (vallée de la Valserine) est située dans la continuité des stations franc-comtoises.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Bonne		Moyenne
Dynamique de populations	Bonne		Mauvaise
Localisation des enjeux	Bonne		Mauvaise

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Recherche en 1997 du Cuivré de la Bistorte sur quatre tourbières des monts de la Madeleine (Loire)**, réalisée par Ecologie Faune Flore Auvergne pour le compte du CEN Rhône-Alpes puis diagnostic et suivi des populations par la SHNAO en 1999.
- **Suivi en 2002, 2004, 2007, 2009, 2015 des populations de Cuivré de la Bistorte sur deux tourbières des monts de la Madeleine (Loire, Allier)** ainsi qu'un suivi spécifique en 2015 des zones tourbeuses du territoire du « Plan de gestion des Mares et tourbières du Gué de la Chauz » réalisés par la SHNAO pour le compte du Syndicat Mixte des monts de la Madeleine.
- En 2018, ces éléments ont été complétés par une étude sur l'état des populations de Cuivré de la Bistorte et de leur connectivité sur les monts de la Madeleine (Loire, Allier).
- **État des connaissances en 2004 sur le Cuivré de la Bistorte en région Auvergne**, réalisé par la SHNAO pour le compte de la DREAL Auvergne.
- **Etude et observation du Cuivré de la Bistorte en 2006** dans le cadre du projet de Réserve naturelle nationale de la vallée de la Sioule (Puy-de-Dôme), réalisée par la SHNAO pour le compte de l'ONF.

- **Etude en 2007 des habitats humides de la Narse d'Espinasse (Puy-de-Dôme) par l'utilisation d'un indicateur biologique patrimonial** : Le Cuivré de la Bistorte, réalisée par la SHNAO pour le compte du Syndicat mixte de la vallée de la Veyre.
- **Inventaire en 2012 du Cuivré de la Bistorte sur les sites Natura 2000** « Tourbières et zones humides du Nord-Est du Massif Cantalien » et « Artense », suivi d'une étude en 2013 du fonctionnement en métapopulation du Cuivré de la Bistorte sur les tourbières de La Godivelle (Puy-de-Dôme) réalisé par la SHNAO, le PNR des Volcans d'Auvergne et la RNN des Sagnes de la Godivelle.
- **Etude en 2014-15 de la connectivité des populations de Cuivré de la Bistorte dans le Cézallier et l'Artense** (Puy-de-Dôme), réalisé par la SHNAO, le PNR des Volcans d'Auvergne et la RNN des Sagnes de la Godivelle, associée à une étude génétique menée en collaboration avec l'Université catholique de Louvain.
- **Etude en 2012-13 sur les corridors biologiques et les déplacements du Cuivré de la Bistorte sur les tourbières de la Grande Pierre Bazanne** (monts du Forez, Loire), réalisée par la SHNAO pour le compte du CEN Rhône-Alpes.
- **Bilan et recherches en 2013-14 des populations de Cuivré de la Bistorte** sur le territoire du PNR Livradois-Forez (Puy-de-Dôme et Loire), réalisé par la SHNAO pour le compte du PNR Livradois-Forez.
- En Bourgogne-Franche-Comté, le PNR du Jura a mis en place en 2018 **une étude génétique des populations de *C. tullia*, *L. helle*, *B. aquilonaris* dans le Jura et le massif Vosgien**, en partenariat avec le CBN-ORi, le CEN Franche-Comté et les amis de la RNN du lac de Remoray.

ÉTAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Moyenne		Aucune

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

ÉTAT DES LIEUX DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Production d'un film de présentation de l'étude CMR sur la RNN des Sagnes de la Godivelles en 2015 par le PNR des Volcans d'Auvergne.
- Publication à venir sur l'étude génétique et la connectivité des populations de Cuivré de la Bistorte dans le Cézallier et l'Artense (Puy-de-Dôme). Université Catholique de Louvain, PNR des Volcans d'Auvergne, Société d'Histoire naturelle Alcide-d'Orbigny et RNN de la Godivelle.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONSERVATION

- Protéger les sites majeurs en particulier sur les marges de l'aire de répartition (notamment monts de la Madeleine – Allier / Loire) et travailler à améliorer la connectivité des stations et la restauration d'habitats favorables et envisager le renforcement de population et la réintroduction sur certains sites restaurés

CONNAISSANCE

- Améliorer les connaissances sur la répartition des populations fragiles ou marginales (vallée de la Sioule (Puy-de-Dôme), monts du Forez (Puy-de-Dôme, Loire), massif du Jura dans le nord-est de l'Ain, notamment la tourbière du Niaizet - vallée de Valserine, nord-est de l'Ain).
- Affiner les analyses génétiques réalisées à l'échelle de l'Europe sur les populations des monts de la Madeleine et du Forez (Puy-de-Dôme, Loire) pour mieux comprendre la dynamique des populations.

SUIVI DES POPULATIONS

- Suivre les stations les plus marginales et les plus fragiles en périphérie de son aire de répartition.



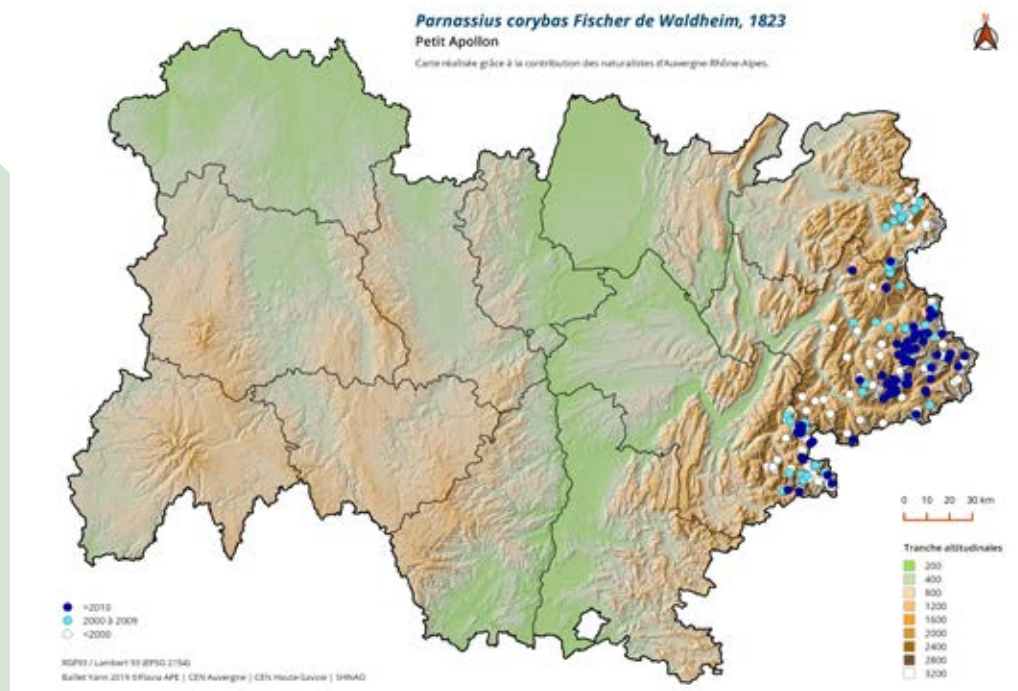
Petit Apollon - Y. Baillet

PETIT APOLLON

PARNASSIUS CORYBAS (FISCHER DE WALDHEIM, 1823)

LOCALISATION

- Parnassius corybas* est une espèce d'altitude, qu'on rencontre de l'étage subalpin à l'étage alpin au voisinage des habitats qui accueillent la plante-hôte principale de ses larves, *Saxifraga aizoides*. La saxifrage est calcicole, vit dans les milieux très humides (mais tolère une humidité variable). De ce fait, on rencontre le Petit Apollon aux abords des torrents, ruisseaux, sources, rochers suintants... plutôt sur substrat calcaire mais aussi localement sur silice. Au-delà des tourbières situées en domaines skiables ou dans certains AOP fromagers sur lesquels des aménagements sont régulièrement réalisés (passage de pistes, amélioration agricole), ses milieux de vie semblent peu contraints par les activités humaines. Cependant, malgré sa forte présence dans ou à proximité d'espaces protégés (RNN de Haute-Savoie, PN de la Vanoise et des Ecrins), l'espèce est en régression dans de nombreux secteurs de son aire de distribution "historique".



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition			Moyenne
Dynamique de populations			Moyenne
Localisation des enjeux			Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Sur le territoire du PN de la Vanoise et des écrins, un pointage systématique de l'espèce est réalisé** lors des tournées de terrain des gardes, sans protocole particulier.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection			Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Sur le plateau d'Emparis, le PNN des Ecrins a mis en place en 2014 des exclos sur les sources permettant de préserver la qualité de l'eau et l'habitat de l'espèce du piétinement ovin.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONSERVATION

- Mettre en place une concertation et des mesures de préservation des habitats en Savoie sur les sites situés en domaine skiable et en zone AOC de Tarentaise, Maurienne et Beaufortin.
- Au-delà, une bonne part des habitats sont protégés et peu susceptibles d'être perturbés par les activités humaines, mais sensibles aux changements globaux dont on ne sait dire dans quel sens ils influenceront la conservation de l'espèce. Dans les secteurs ne bénéficiant pas de protection réglementaire, il conviendra de veiller à une application stricte des lois de protection des espèces et des zones humides.

CONNAISSANCE

- Une actualisation des connaissances de l'espèce et de ses habitats est à conduire, en particulier en Haute-Savoie où certaines données datent. Le contexte de changement climatique est susceptible de fragiliser les habitats. La répartition de l'espèce en Suisse voisine laisse espérer sa découverte dans le Chablais haut-savoyard, secteur notoirement sous-prospecté. Un travail est à mener sur les secteurs de distribution de la frange ouest qui ont pour la plupart, semblent-ils, été désertés (contraction de l'espèce sur les Alpes internes).

SUIVI DES POPULATIONS

- Le suivi de quelques populations phares est à envisager, afin de détecter précocement toute altération de l'état de conservation de l'espèce et de ses habitats. Les populations en limite d'aire ou marginalité écologique dans les RNN de Sixt, du Vallon de Bérard et des Contamines-Montjoie, ainsi que ceux de la frange ouest du PNN des Ecrins et de la Vanoise seraient dans ce cas à privilégier.



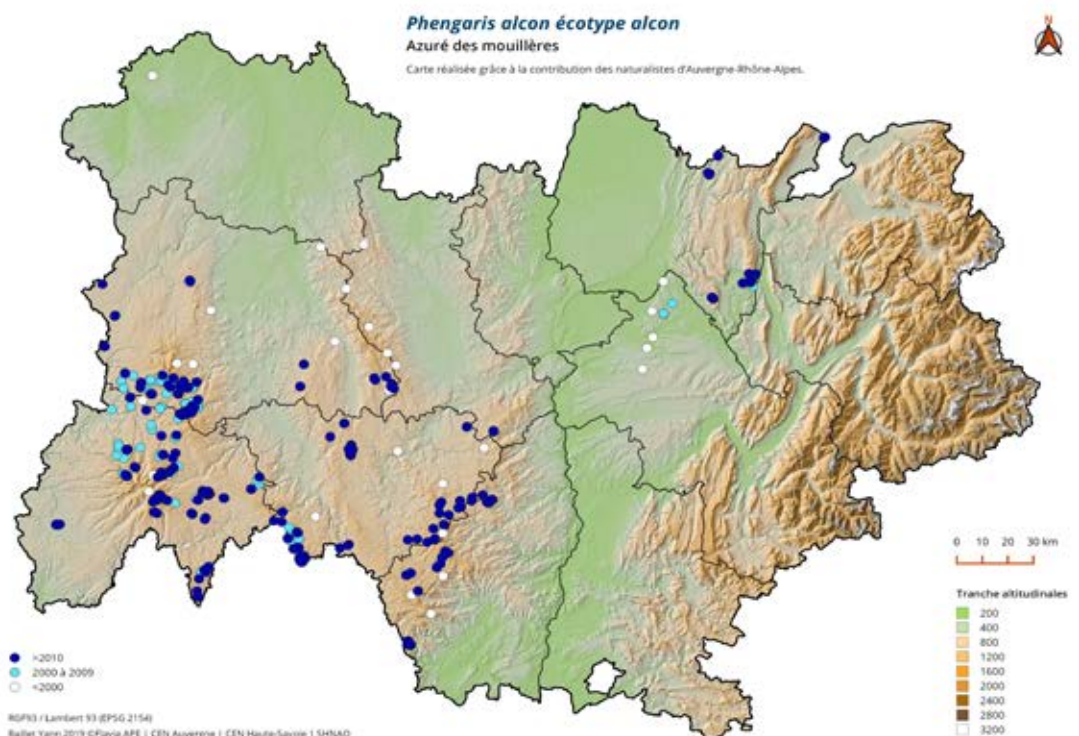
Azuré des mouillères - D. Perrocheau

AZURÉ DES MOUILLÈRES

PHENGARIS ALCON (DENIS & SCHIFFER-MÜLLER, 1775) ÉCOTYPE ALCON

LOCALISATION

- Cette espèce présente deux écotypes (pas de différenciation génétique notable) qui se distinguent d'une part par la plante hôte utilisée : Gentiane des marais pour l'écotype *alcon*, Gentiane croisettes ou Gentiane jaune pour l'écotype *rebeli*, et d'autre part par la période de vol adaptée à la plante hôte : tardive pour le type *alcon* (août) et précoce pour le type *rebeli* (juin-mi-juillet). Les habitats colonisés et les enjeux et menaces pesant sur ces derniers étant très distincts, ils seront dans cette synthèse ici traités séparément. Par ailleurs, comme il n'est pas toujours simple de statuer sur la présence de l'un ou l'autre des types dans un lot de données, deux cartes sont présentées à la suite pour comparaison : les données liées au taxon dans son ensemble, et celles attribuées de manière certaine au type *alcon*. *Phengaris alcon* écotype *alcon* est principalement lié aux prairies humides montagnardes (exceptionnellement en plaine), et plus ponctuellement aux landes, tourbières et molinaies. Longtemps considérée rare, les nombreuses recherches réalisées ces dernières années ont permis de montrer que cette espèce était bien répartie sur les montagnes du secteur Massif Central de la région, en particulier le Cézallier, les monts Dore, les monts du Cantal et les sucus Ardéchois. Côté Alpes, les populations de plaine ont fortement régressé ces dernières décennies et l'écotype *alcon* ne subsiste plus que dans quelques marais du Bugey et du Jura. Cette espèce présente deux écotypes (pas de différenciation génétique notable) qui se distinguent d'une part par la plante hôte utilisée : Gentiane des marais pour l'écotype *alcon*, Gentiane croisettes ou Gentiane jaune pour l'écotype *rebeli* (cet écotype est traité page 44)





	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Bonne	Disparue	Bonne
Dynamique de populations	Bonne	-	Bonne
Localisation des enjeux	Bonne	-	Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

Dans le massif central, de nombreux travaux de recherche et d'étude ont été réalisés.

- **Etude en 2001-2002 puis en 2015-2016** de l'état des populations d'Azuré des mouillères et de ses hôtes au sein du PNR des Volcans d'Auvergne, réalisée par le PNR des Volcans d'Auvergne et la SHNAO, suivi en 2016 de la définition par le PNR des Volcans d'Auvergne d'une méthodologie permettant d'évaluer l'état de conservation des stations.
- **Suivi en 2008, 2009, 2011 et 2017** de l'Azuré des mouillères sur l'ENS de la tourbière de Jouvion (Puy-de-Dôme), et recherche en 2015 sur l'ENS de la vallée du Fossat (Puy-de-Dôme), réalisée par la SHNAO pour le compte du Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Recherche et comptage exhaustif des œufs d'Azuré des mouillères et d'Azuré de la croisette sur le site ENS du puy de la Tuile (Cantal), réalisée en 2016-2017 par la SHNAO pour le compte du Conseil Départemental du Cantal.
- En 2010, **rédaction d'une synthèse** la présence de *Phengaris alcon alcon* (Lep. Lycaenidae) dans les herbiers anciens par P. Bachelard et L. Chabrol.
- **Recherche en 2012 et comptage des œufs** de l'Azuré des mouillères sur l'ENS des zones humides du SIVU Auze Ouest (Cantal), réalisée par la SHNAO pour le compte du CPIE Haute Auvergne.
- **Bilan et recherches en 2013-2014 des populations** d'Azuré des mouillères sur le territoire du PNR Livradois-Forez (Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Loire), puis évaluation en 2015-2016 de l'état de conservation (méthodologie œufs, fourmis, habitats) sur les principales stations et préparation de mesures de conservation, réalisée par la SHNAO pour le compte du PNR Livradois-Forez.
- **Recherche et comptage** de l'Azuré des mouillères en 2014 sur le Rocher de Laqueuille (Cantal) dans le cadre du dossier de son classement en RNR, réalisée par la SHNAO pour le compte du PNR des Volcans d'Auvergne.
- En 2015, **recherche de l'espèce et comptage sur une quinzaine de sites potentiels** abritant la Gentiane des marais sur le secteur des Combrailles (Puy-de-Dôme) et suivi en 2015 et 2016 du site de Pulvérières (Puy-de-Dôme), réalisé par le CEN Auvergne puis en 2017 par la SHNAO.
- **Recherche en 2015-2016** de l'Azuré des mouillères sur les secteurs potentiels de la Haute-Loire et définition des actions à mettre en oeuvre pour sa préservation, réalisée par le CEN Auvergne et la SHNAO.
- En 2017-2018, **mise en place de la méthodologie d'évaluation de conservation** (œufs, fourmis, habitats), inventaires simples ou suivis de l'espèce réalisés par le CEN Auvergne sur quelques sites du plateau de l'Artense identifiés préalablement par le PNR des Volcans d'Auvergne ainsi que sur les sites de la narce de Présailles (Haute-Loire) et du marais de Gronde (Cantal).
- En 2018, **localisation des gentianes et des œufs sur un secteur du site Natura 2000** des monts du Cantal, réalisée par le PNRVA.
- **Recherche de l'espèce sur la Planèze de Saint-Flour réalisée en 2018** par le Groupe d'Etude des Papillons d'Auvergne pour le compte de la communauté de communes de Saint Flour.
- **Prospections et suivis de la population** en lien avec le pâturage sur la tourbière de la Geneste (Ardèche) par le CEN Rhône-Alpes entre 2004 et 2013 et suivi de la population (plante hôte et pontes) de la tourbière de la Verrerie (Ardèche).
- **Suivis des adultes/pontes réalisés de 2000 à 2015 et études de dispersion (CMR)**, de la viabilité et de la connectivité des populations sur les tourbières du plateau de Montselgues en Ardèche (CEN Rhône-Alpes).
- **Suivi des populations réalisé entre 2000 et 2013**, comprenant l'étude des populations de

fourmis en 2000 sur la tourbière de Sagne Redonde par le CEN Rhône-Alpes. Une nouvelle lecture sera réalisée en 2019.

- **Recherche de l'espèce 2018-2019** réalisée par l'ONF Ardèche sur les forêts domaniales d'Ardèche (et de Lozère).
- **Recherche de l'Azuré des mouillères** en 2018-2019 réalisée par l'ONF **sur les forêts publiques de la Loire et de l'Ardèche** (méthodologie Parc National des Cévennes) du bassin Loire-Bretagne.
- **Recherche de l'espèce sur les zones humides de l'ENS du plateau de Coucouron** réalisée par la FRAPNA Ardèche en 2018.

Sur la partie Alpine de la région :

- **Suivi par présence/absence et par CMR de la dernière population** présente dans le Nord-Isère sur la commune de Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu, réalisé par Flavia APE en 2005, 2006, 2007. La population s'est éteinte en 2007.
- **Inventaire 2014 et suivi 2017-2018 des populations réalisés sur le marais tuffeux de Belloire (Ain)** par le CEN Rhône-Alpes, ainsi qu'un suivi de la population du marais des Ormes et la tourbière de Cerin (Ain) par comptage des adultes, des oeufs et des fourmis entre 2015 et 2017.
- **Suivi des quelques populations connues dans l'Ain dont la RNN du Marais de Lavours**, l'avant-pays savoyard et la Chautagne (et les populations de l'ouest du canton de Vaud, en Suisse) réalisé dans le cadre du projet Interreg (POLCCA). La prospection de nouveaux sites a également été réalisée sur les rares stations de Gentiane pneumonanthe, notamment dans les grands marais de la cluse d'Annecy.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Moyenne	-	Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Contact avec les propriétaires et les exploitants des principales stations en vue de mesures conservatoires** réalisé en 2015, 2016 et 2017 par le PNR du Livradois Forez sur son territoire.
- **Contact avec les propriétaires et les exploitants des principales stations en vue de mesures conservatoires** réalisé en 2015, 2016 et 2017 par le CEN Auvergne en Haute-Loire, et acquisitions et conventionnements en cours sur plusieurs sites majeurs en lien avec les PNR Livradois-Forez et Volcans d'Auvergne.
- **Réalisation d'un plan de gestion** notamment pour la préservation de cette espèce sur le Bois de Bonnevaux 2018-2019 par l'ONF Ardèche. Cet enjeu est également intégré au plan de gestion de la zone humide de Boutazon, en forêt de Mazan (Ardèche).
- **En 2017, des aménagements pastoraux et des travaux d'ouverture ont été réalisés** par le CEN Auvergne sur le marais de Gronde (Cantal) pour notamment améliorer l'état de conservation de l'espèce.
- Sur le site des tourbières de Montselgues, **mise en place par le CEN Rhône-Alpes depuis 1997 d'une animation foncière et de travaux de restauration et de gestion** des milieux ouverts, notamment pour l'Azuré des mouillères.
- **En 2016, restauration d'habitats par bouchage de drains sur le marais des Ormes et entretien de la végétation sur la tourbière de Cerin (Ain)**, réalisés par le CEN Rhône-Alpes. Le maintien des milieux ouverts par arrachage de ligneux pour l'Azuré des mouillères et le Damier de la Succise est également réalisé sur le marais tuffeux de la Belloire (Ain). Au marais des Bidonnes (Ain), un entretien de la végétation (fauche, arrachage de ligneux et/ou pâturage) est également réalisé tous les ans ou tous les deux ans par le CEN Rhône-Alpes.

- En 2018, animation foncière en cours par le CEN Auvergne pour la préservation de deux sites sur l'Artense et mise en place de travaux de restauration de secteurs favorables sur la tourbière de Jouvion, en lien avec le PNRVA.
- Sur la commune d'Andelat (Cantal), **mise en place de travaux de restauration et changement de pratiques agricoles** sur une parcelle humide pour améliorer son potentiel d'accueil, réalisés par la LPO Drôme-Ardèche.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Dans l'Ardèche et dans la Loire**, en parallèle de l'inventaire des forêts publiques, **sensibilisation des agents de l'ONF à l'intérêt de cette espèce et sa présence éventuelle** en forêt publique. En 2018, une action de sensibilisation grand public sur la présence de l'espèce sur les sources de la Loire a également été réalisée dans le cadre de la fête des tourbières par l'ONF Ardèche et le PNR des monts d'Ardèche.
- **En 2016, réalisation d'un film de présentation** de l'étude mise en place sur la Réserve Naturelle des Sagnes de la Godivelle par le PNR des Volcans d'Auvergne
- **Création d'un panneau sur l'enjeu Azuré et sensibilisation** sur le marais des Ormes (Ain) en 2016 par le CEN Rhône-Alpes.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONSERVATION

- Mettre en œuvre de mesures de gestions pour les stations les plus menacées et présentant les enjeux les plus importants.

CONNAISSANCE

- Améliorer la connaissance de l'état des populations sur les sites d'envergure par la mise en place du protocole d'évaluation du PNR des Volcans d'Auvergne.
- Standardiser les protocoles et format de données utilisés par les structures pour permettre d'obtenir des évaluations comparables : suivis par comptage des œufs uniquement, précision de la plante hôte lors des inventaires.

SUIVI DES POPULATIONS

- Suivre les stations situées à la périphérie de son aire principale et présentant les enjeux les plus importants (taille de population, situation géographique).



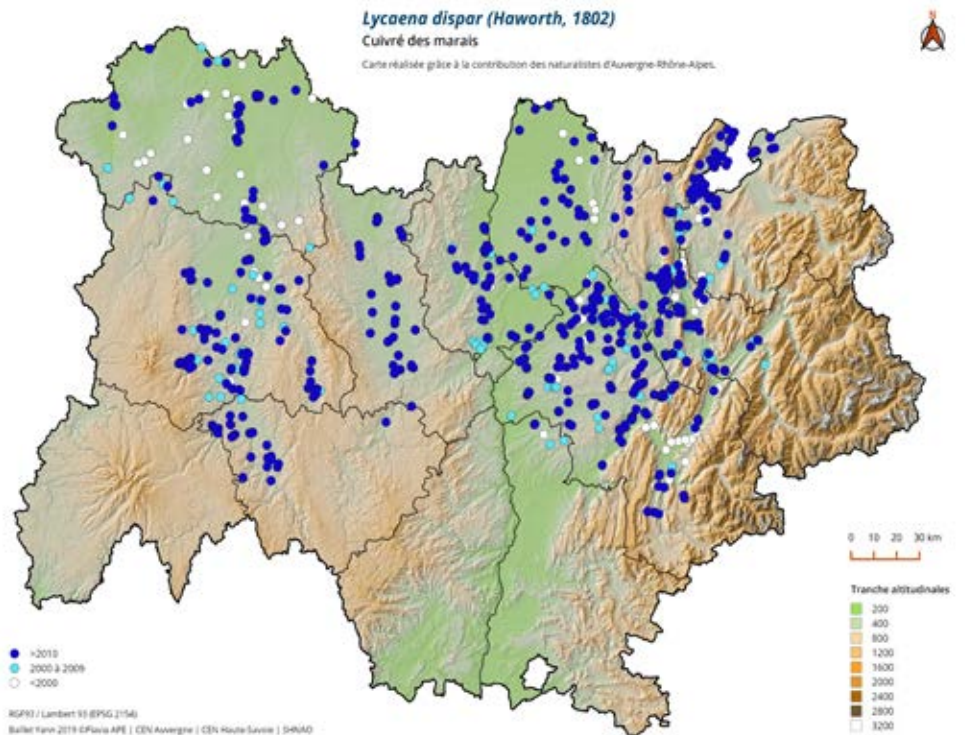
Cuivré des marais - Y. Baillet

CUIVRÉ DES MARAIS

LYCAENA DISPAR (HAWORTH, 1802)

LOCALISATION

- Cette espèce est assez largement répartie fréquentant les prairies humides à Oseilles, principalement en plaine, rare ou absente des départements du Sud sous influence méditerranéenne. La forte expansion qu'a connue l'espèce depuis les années 80 et qui explique sa large répartition actuelle ne doit pas occulter un déclin avéré sur certains secteurs de plaine sur lesquels la dégradation des prairies humides peut être importante. Par ailleurs, le Cuivré des marais, intégré au réseau Natura 2000 et protégé en France, fait l'objet de nombreuses recherches, notamment dans le cadre de projets d'aménagement, et est présent sur bon nombre de sites protégés. Seules les principales actions sont mentionnées ici.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Dynamique de populations	Aucune	Aucune	Aucune
Localisation des enjeux	Moyenne	Bonne	Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Recherche du Cuivré des marais sur la commune de Brassac-les-Mines (Puy-de-Dôme) en 2000**, réalisée par la SHNAO pour le compte de Catiche Productions et sur le site naturel d'Arvie (Puy-de-Dôme) en 2004 pour le compte du CEN Auvergne. Recherche réalisée par la SHNAO en 2001 puis suivi en 2010 et 2017 du Cuivré des marais sur le site Natura 2000 « Plaine des Varennes » (Puy-de-Dôme), puis recherche et bilan en 2013 et 2014 des populations de Cuivré des marais sur l'ensemble du territoire du PNR Livradois-Forez (Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Loire) pour le compte du PNR Livradois-Forez.

- **Recherche de l'espèce en 2016 sur le site Natura 2000 Val d'Allier Alagnon** par le CEN Auvergne.
- **Recherche de l'espèce en Haute-Loire en 2012** par Nicolas Moulin, pour le SMAT du Haut-Allier (Haute-Loire) sur les sites Natura 2000 du Brivadois, et sur le Devès, et suivi sur le site Natura 2000 de Saint Beuzire.
- **Etat des lieux de l'espèce dans le bassin de Paulhaguet (Haute-Loire)** par Biotope en préalable à un projet d'aménagement routier de la DIR Massif central et à un projet de construction d'une centrale photovoltaïque en 2015-2016.
- **Etat des lieux de la présence de l'espèce réalisé en 2017** dans le cadre d'un projet d'aménagement situé à **proximité de Moulins (Allier)** par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes pour le compte de Moulins Communauté. Ce travail devrait être poursuivi par un suivi régulier.
- **Suivi de la population du marais du barrage d'Intriat (Ain)** entre 2001 et 2018 (poursuivi en 2019) et du marais de Boistray (Rhône) en 2012, 2014 et 2017 par le CEN Rhône-Alpes.
- **Evaluation de l'état de conservation local de l'espèce réalisée dans la vallée du Guiers (Isère)** en 2015 par Flavia A.D.E. dans le cadre d'une étude d'impact pour le bureau d'étude Evinerude.
- **Mise en place des suivis entre 2009 et 2018** pour évaluer à long terme les populations de lépidoptères réglementés **sur l'Espace Naturel Sensible de l'étang de Lemps (Isère)** réalisé par Flavia A.D.E. pour le département de l'Isère.
- **En 2014, synthèse sur l'état de conservation de *Phengaris arion* (Azuré du Serpolet) et de *Lycaena dispar* (Cuivré des marais) sur le site Natura 2000 de la basse vallée de l'Isère (Isère)** dans le cadre d'un projet de mise en place d'une ligne à Haute tension enterrée (RTE) par Flavia A.D.E.
- **Inventaire des lépidoptères diurnes sur l'ENS des Fontaines (Isère)** avec un focus sur *Lycaena dispar*, réalisé en 2015 par Flavia A.D.E. pour la commune de Beaufort.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Faible	Moyen	Moyen

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Mise en place d'une gestion des prairies humides spécifique** au Cuivré des marais sur le site Natura 2000 de Saint-Beuzire (Haute-Loire) par le SMAT du Haut-Allier.
- **Action en cours de restauration de prairies humides** pour l'espèce dans le cadre d'une compensation environnementale en Haute-Loire par le CEN Auvergne.
- **Mise en place d'un pâturage extensif associé à l'ouverture du milieu** sur un site de reproduction sur l'ENS du Bec de Dore par la LPO Auvergne.
- **Mise en place** par le propriétaire sur des parcelles privées abritant l'espèce **d'un pâturage équin** tournant de chevaux en vallée des Couzes (Puy-de-Dôme) avec un suivi par quadrats.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Article rédigé en 2013 synthétisant les observations du sud Auvergne** : Moulin N., 2013. Progression de *Lycaena dispar* (Haworth, 1803) dans le sud de l'Auvergne, Puy-de-Dôme et Haute-Loire (Lep. Lycaenidae). *oreina* (24) : 26-28.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONSERVATION

- Poursuivre ou améliorer la prise en compte de l'espèce et de ses exigences sur les sites protégés en sensibilisant les gestionnaires, s'assurer d'une bonne prise en compte dans les projets d'aménagement.

SUIVI DES POPULATIONS

- Un suivi de l'état global des populations par présence / absence sur les secteurs où des menaces existent (notamment intensification agricole des prairies et urbanisation) pourrait être mené. Le suivi des populations impactées par les projets d'aménagement doit également être prévu et réalisé par les maitres d'ouvrages des projets.





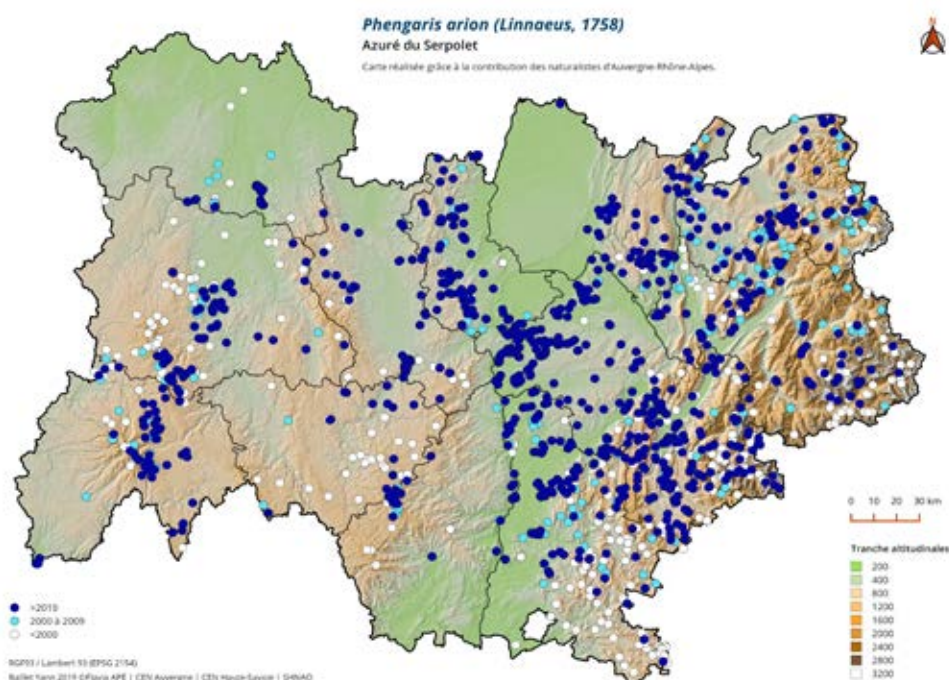
Azuré du Serpolet - D. Perrocheau

AZURÉ DU SERPOLET

PHENGARIS ARION (LINNAEUS, 1758)

LOCALISATION

- L'Azuré du Serpolet s'observe sur les ourlets et pelouses sèches colonisés par ses plantes hôtes : l'Origan dans les milieux collinéens et sur le Thym serpolet en montagne. Présente à basse altitude sur les pelouses sèches calcaires et dans les pelouses rases à thym des moyennes et hautes altitudes. L'espèce semble en déclin important dans le sud de la Drôme, probablement lié à la déprise agricole et aux sécheresses et aux fortes chaleurs défavorables aux fourmis-hôtes (température moyenne dans la fourmière trop élevée). Ce déclin est d'ailleurs également visible plus au sud en région PACA.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Dynamique de populations	Moyenne	Moyenne	Faible
Localisation des enjeux	Moyenne	Moyenne	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Recherche en 2004 sur le site Natura 2000 du puy Saint-Romain (Puy-de-Dôme)**, réalisée par la SHNAO pour le compte de l'ONF.
- **Synthèse en 2009 des connaissances sur le genre *Maculinea*** en région Auvergne, réalisée par la SHNAO pour le compte de la DREAL.
- **Etude de la population d'Azuré du Serpolet sur deux réseaux de coteaux secs Bourbonnais** par le CEN Allier en 2010. En 2015, ce travail a été complété sur le réseau de coteaux calcaires situé au nord et au sud de la commune de Vichy (Allier).
- **Inventaire et localisation des populations sur le Puy de Mur (Puy-de-Dôme)** en 2012 par le CEN Auvergne.

- **Recherche en 2011 de l'Azuré du Serpolet sur sept coteaux au nord de Clermont (Puy-de-Dôme)**, réalisée par la SHNAO pour le compte du CEN Auvergne. Recherche et analyse des continuités thermophiles sur le territoire du grand Clermont (Puy-de-Dôme) en 2015 et 2016 par le CEN Auvergne et la SHNAO.
- **Réalisation de préconisations pour limiter les impacts sur une population de *Phengaris arion* en 2013** par Flavia A.D.E. dans le cadre de la mise en place d'une ligne électrique dans la vallée de l'Isère pour RTE.
- **En 2013, études des communautés de lycènes, de fourmis et de plantes sur le plateau de l'Isle Crémieu** pour la conservation des pelouses sèches à Azuré du serpolet réalisée dans le cadre d'un stage de Master à Université Claude Bernard - Lyon
- **En 2013, inventaire des *Maculinea* de pelouses sèches sur le territoire de métropole Savoie et du massif des Bauges.** Mémoires de stages CEN Savoie et PNR des Bauges
- **Bilan et recherches en 2013-2014 des populations d'Azuré du Serpolet sur le territoire du PNR Livradois-Forez (Puy-de-Dôme, Haute-Loire)** réalisés par la SHNAO pour le compte du PNR Livradois-Forez.
- **Recherche en 2014 de l'Azuré du Serpolet sur le Rocher de Laqueuille (Cantal)** dans le cadre du dossier de son classement en RNR, réalisée par la SHNAO pour le compte du PNR des Volcans d'Auvergne.
- **Synthèse sur l'état de conservation de *Phengaris arion* (Azuré du Serpolet) et de *Lycaena dispar* (Cuivré des marais) réalisée en 2014** dans la basse vallée de l'Isère par Flavia A.D.E. pour le bureau d'étude Evinerude.
- **Recherche en 2016-2017 de l'Azuré du Serpolet sur le site ENS du puy de la Tuile (Aubrac, Cantal)**, réalisées par la SHNAO pour le compte du Conseil départemental du Cantal.
- **Recherche en 2016-2017 et synthèse des données d'Azuré du Serpolet sur la RNN de Chastreix-Sancy (monts Dore, Puy-de-Dôme)**, réalisées par la SHNAO pour le compte de la RNN.
- **Plan d'actions transfrontalier en faveur des *Maculinea***, initié en 2015 via un projet Interreg (POLCCA) : recherche de *Maculinea arion* en 2017 sur les bas-monts du Jura dans le Pays de Gex (département de l'Ain), réalisé par le CEN Rhône-Alpes en partenariat avec la DGAN (Etat de Genève, Kevin Gurcel). Monitoring de l'espèce poursuivi la même année dans le canton de Genève par K. Gurcel (avec étude du cortège myrmécologique sur le dernier site de reproduction connu dans le canton).
- **Recherche en 2017 de l'Azuré du Serpolet et synthèse des enjeux entomologiques sur le plateau de Gergovie et ses bordures (Puy-de-Dôme)**, réalisée par la SHNAO pour le compte du CEN Auvergne.
- **Etude réalisée en 2018 de la population du site de l'ENS du Puy d'Aubière (Puy-de-Dôme)** : plante hôte, fourmis hôte, imago et ponte par la LPO Auvergne.
- **Suivi annuel** réalisé par la FRAPNA Ardèche – bureau d'étude Insecta depuis 2014 dans le secteur de Crussol (Ardèche) pour la société CEMEX.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Faible	Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Travail réalisé par le CEN Allier depuis 2015** avec la communauté de commune de Vichy Val d'Allier et les communes pour améliorer la prise en compte des trames et des sites abritant l'Azuré dans les plans d'urbanisme. Des formations à destination des agents d'espaces verts ont également été menées, ainsi qu'une sensibilisation des exploitants pour la mise en place de MAEC, et une animation foncière et d'usage sur quelques sites colonisés par l'espèce.
- **En 2016-2017, action d'information et de présentation des enjeux réalisés** par le CEN Auvergne à destination des collectivités – élus et techniciens sur le volet urbanisme (en lien notamment avec le SCOT), aux acteurs agricoles. Par ailleurs, trois ensembles de stations, choisis avec les élus locaux, ont fait l'objet d'analyses plus fines pour définir des actions concrètes à mettre en place pour favoriser l'Azuré du Serpolet et la connectivité entre les sites. Sur ces derniers, le CEN a rencontré de nombreux acteurs et participé à diverses réunions pour définir la faisabilité des actions prévues.
- Depuis 2015 sur le site de pelouse sèche des Scautaux, commune des Ollières-sur-Eyrieux (Ardèche): **gestion en faveur de la Diane et de l'Azuré du Serpolet** (maintien du milieu ouvert avec débroussaillage et pâturage) par le CEN Rhône-Alpes.
- **Essai de conciliation avec la mise en place d'une trufficulture extensive** pour le maintien milieu ouvert entamé en 2018 par le CEN Auvergne sur un coteau au sud de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Pas d'action spécifique menée

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONSERVATION

- Préserver et gérer les habitats des métapopulations notamment sur les secteurs en cours d'urbanisation en plaine ou à visée viticole.
- Veille sur les sites de présence et suivi des projets d'aménagement.

CONNAISSANCE

- Rechercher l'espèce dans les secteurs peu prospectés où les données récentes sont rares : ouest du Puy-de-Dôme, Haute-Loire, sud de la Drôme. Dans l'est, suivi des sites d'avant-pays, hors des massifs préalpins calcaires : stations valléennes, de basses altitudes, des chaînons jurassiens en lien avec les modifications des populations de fourmis liées au réchauffement climatique.





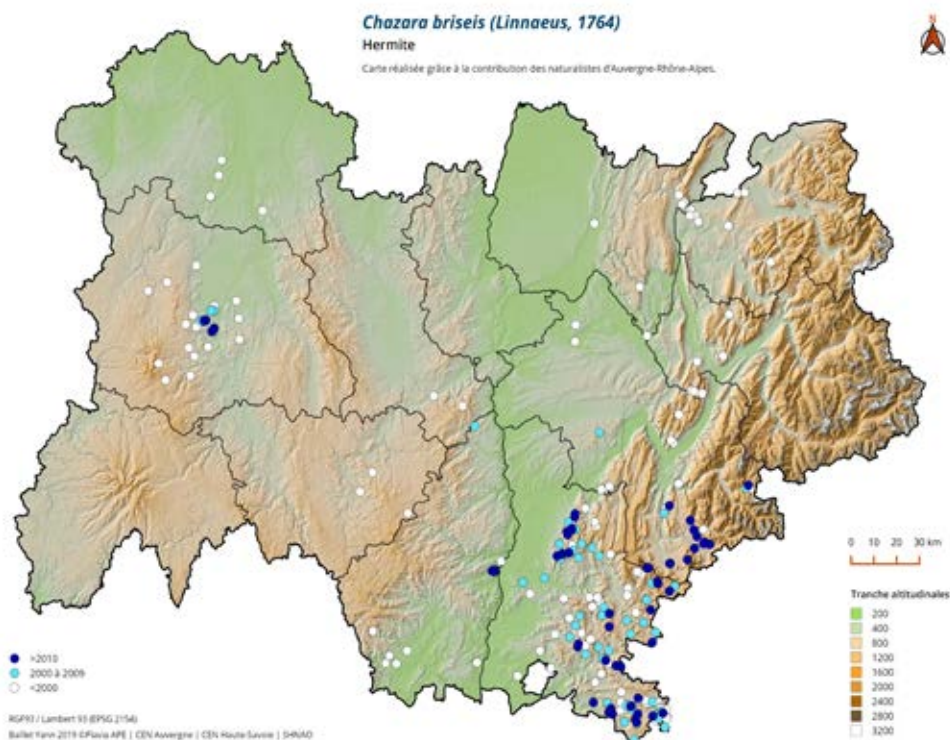
Hermite - D. Perrocheau

HERMITE

CHAZARA BRISEIS (LINNAEUS, 1764)

LOCALISATION

- L'Hermite fréquente les pelouses sèches rocailleuses. En région Auvergne-Rhône-Alpes, ses populations ont très fortement régressé ces vingt dernières années. Elle n'est aujourd'hui plus connue que de quelques coteaux proches de Clermont-Ferrand, pour l'ancienne région Auvergne, et du sud de la Drôme et de l'Isère pour l'ancienne région Rhône-Alpes. Trois des quatre stations du Puy-de-Dôme sont situées en site protégé.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Bonne	Faible	Moyenne
Dynamique de populations	Moyenne	Mauvaise	Moyenne
Localisation des enjeux	Moyenne	Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Suivi de l'espèce par le CEN Auvergne sur le Puy de Mardoux (Puy-de-Dôme)** entre 2004 et 2008 suite à la mise en défens d'une partie du site.
- **Recherche de l'espèce sur le Suc de Clava (Savas, Ardèche)** où la dernière observation date de 2004 par le CEN Rhône-Alpes en 2009, 2010, 2011 et prévue en 2019.
- **Recherche régulière de l'espèce sur plusieurs sites historiques en Haute-Savoie** depuis de nombreuses années (au moins depuis 2009) ainsi que dans l'Ain et l'Isère en 2015 (sans résultat) par K. Gurcel.
- Etat des lieux de la population, réalisé par la FRAPNA Ardèche de 2014 à 2016 sur le plateau de Rompon dans le cadre d'un projet d'extension de carrière.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Bonne	Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Mise en défens en 2003 par le CEN Auvergne sur le Puy de Mardoux (Puy-de-Dôme)** pour limiter le pâturage sur les zones rocheuses fragiles et permettre le maintien d'une ressource florale en fin de saison. Depuis 2007-2008, une MAE a été signée avec l'exploitant pour la gestion du site : pâturage extensif ovin sur le secteur pâturé (environ la moitié de la population d'Hermitte) et poursuite de la mise en défens des zones rocheuses (environ la moitié de la population).



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

SUIVI DES POPULATIONS

- Suivi régulier des populations isolées : coteaux autour de Clermont-Ferrand, nord et est de l'Ardèche, Isère.

CONSERVATION

- Animation foncière ou d'usage et préservation des stations. Mise en place d'une gestion appropriée, par exemple pâturage extensif ovin et caprin, des pelouses sèches rases.

CONNAISSANCE

- Rechercher l'espèce autour des stations anciennement connues. Synthétiser les études pour mieux comprendre son écologie afin de proposer des mesures de gestion pertinentes et adaptées pour enrayer le déclin.



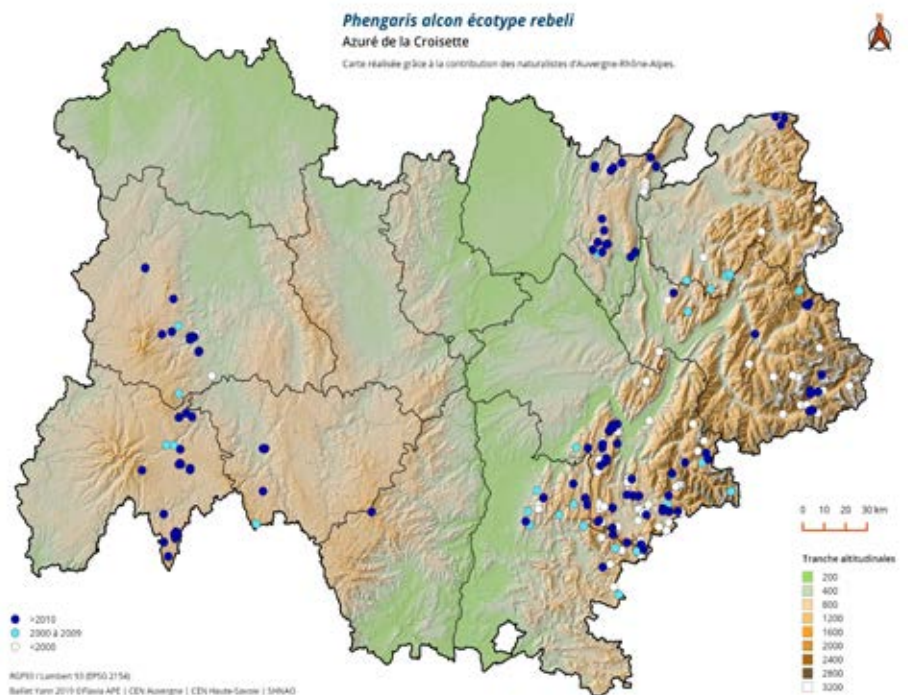
Azuré de la croisette - E. Ducos

AZURÉ DE LA CROISSETTE

PHENGARIS ALCON (DENIS & SCHIFFERMÜLLER, 1775) ÉCOTYPE *REBELI*

LOCALISATION

- Cette espèce présente deux écotypes (pas de différenciation génétique notable) qui se distinguent d'une part par la plante hôte utilisée : Gentiane des marais pour l'écotype *alcon*, Gentiane croisette ou Gentiane jaune pour l'écotype *rebeli*, et d'autre part par la période de vol adaptée à la plante hôte : tardive pour le type *alcon* (août) et précoce pour le type *rebeli* (juin-mi-juillet). Les habitats colonisés et les enjeux et menaces pesant sur ces derniers étant très distincts, ils seront dans cette synthèse ici traités séparément. Par ailleurs, comme il n'est pas toujours simple de statuer sur la présence de l'un ou l'autre des types dans un lot de données, deux cartes sont présentées à la suite pour comparaison : les données liées au taxon dans son ensemble, et celles attribuées de manière certaine au type *rebeli*. L'Azuré de la croisette fréquente deux types d'habitats : les pelouses et ourlets thermophiles de plaine et du collinéen à Gentiane croisette (*Gentiana cruciata*), et les prairies et landes montagnardes à Gentiane jaune (*Gentiana lutea*). Dans le massif central, *Phengaris alcon rebeli* est présent de manière très disséminée sur un petit nombre de coteaux à Gentiane croisette des Limagnes et des Couzes, mais aussi sur la Margeride et l'Aubrac sur Gentiane jaune. Dans les Alpes, l'espèce est connue uniquement sur la Gentiane croisette.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Moyenne	Faible	Moyenne
Dynamique de populations	Moyenne	Faible	Faible
Localisation des enjeux	Moyenne	Faible	Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Synthèse et contrôle des stations connues dans le Puy-de-Dôme** réalisés en 2013 par la SHNAO.
- **En 2015, 2016 et 2017, comptage des œufs et suivi des populations** d'Azuré de la croisette du mont Coupet (Haute-Loire) et du Puy d'Ysson (Puy-de-Dôme) par le CEN Auvergne.
- **Recherche et comptage exhaustif des œufs** d'Azuré des mouillères et d'Azuré de la croisette sur le site ENS du puy de la Tuile (Cantal), réalisée en 2016-2017 par la SHNAO pour le compte du Conseil Départemental du Cantal.
- **Recherche de l'espèce sur la Planèze de Saint-Flour** réalisée en 2018 par le Groupe d'Etude des Papillons d'Auvergne pour le compte de la communauté de communes de Saint-Flour.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Faible	Moyenne	Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Mise en place d'une convention de gestion** entre le CEN Auvergne et l'association pastorale sur le Puy d'Ysson (Puy-de-Dôme) depuis 1999, et réalisation de travaux d'aménagement pastoraux et de débroussaillage.
- **Mise en place en 2016 d'une convention et de travaux d'entretien** des pelouses sur le Mont Coupet (Haute-Loire) par le CEN Auvergne



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Sur le site du Puy d'Ysson (Puy-de-Dôme), **un panneau expliquant la présence de l'espèce a été posé par le CEN Auvergne en 2005.**

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Améliorer les connaissances sur la répartition et la dynamique des populations (répartition, fournis hôtes...) et recherche sur la base des données de Gentiane croisette.
- Standardiser les protocoles et format de données utilisés par les structures pour permettre d'obtenir des évaluations comparables : suivis par comptage des œufs uniquement, précision de la plante hôte lors des inventaires.

SUIVI DES ESPÈCES

- Suivre les stations aux enjeux les plus importants (taille de population, situation géographique).

CONSERVATION

- Mettre en œuvre des mesures de gestions pour les stations les plus menacées et présentant les enjeux les plus importants.



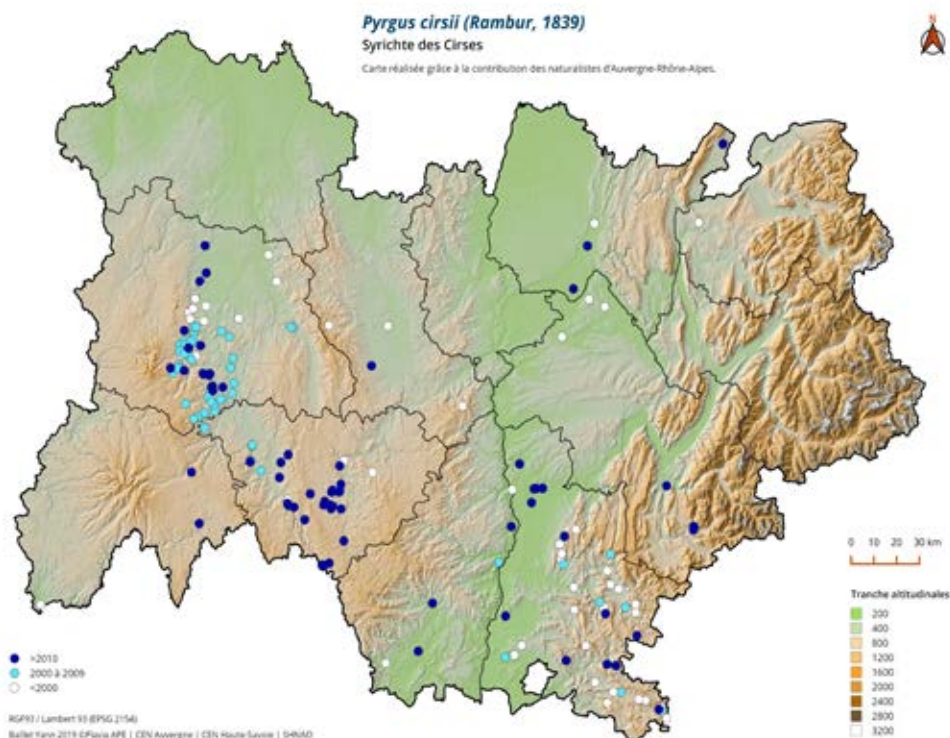
Hespérie des Cirses - D. Perrocheau

HESPÉRIE DES CIRSES

PYRGUS CIRSI (RAMBUR, 1839)

LOCALISATION

- L'Hespérie des Cirses fréquente les pelouses sèches et prairies maigres. Elle est bien présente sur les coteaux de Limagnes et les pelouses basaltiques des gorges et plateaux du sud de l'Auvergne, en particulier en Haute-Loire. Elle est rare et localisée côté Rhône-Alpes et plutôt en déclin avec l'abandon du pâturage sur les pelouses rases sèches. La complexité de détermination formelle de l'espèce rend très délicat son recensement.



Etant donné les difficultés de détermination de l'espèce et les possibilités importantes de confusion des imagos avec d'autres espèces proches, seules les données précisant une collecte avec vérification des pièces génitales sont conservées sur la carte. Des secteurs sur lesquels des observations sans vérification des pièces génitales existent, notamment dans le département du Cantal et dans certains secteurs de Rhône-Alpes, doivent être confirmés par collecte.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Moyenne	Faible	Faible
Dynamique de populations	Faible	Faible	Faible
Localisation des enjeux	Faible	Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Recherche sans succès** de l'espèce dans le nord de l'Isère par Flavia A.D.E, 2015
- **Inventaires et suivis réguliers réalisés** par la FRAPNA Ardèche depuis 2005 sur la RNR des Grads de Naves (Ardèche).



ÉTAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Faible	Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Pas d'action spécifique menée.



ÉTAT DES LIEUX DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Pas d'action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE ET SUIVI DES POPULATIONS

- **Améliorer la connaissance sur sa répartition** par des campagnes de collecte avec vérification des pièces génitales.

CONSERVATION

- Préserver les pelouses sèches rases et lacunaires à potentilles et mise en place d'une gestion conservatoire le cas échéant.



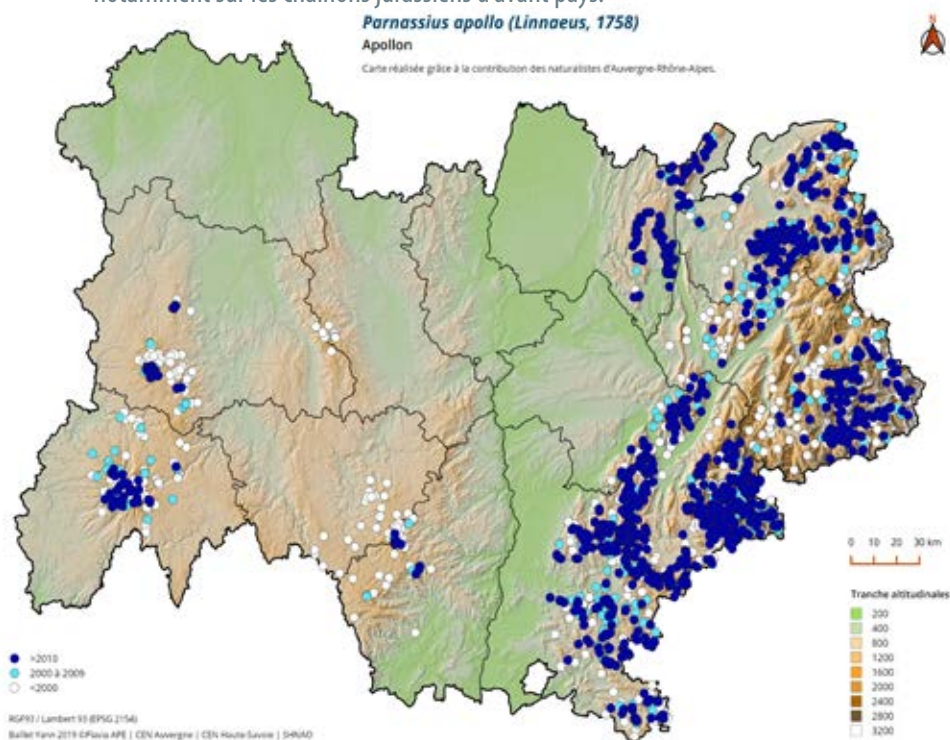
Apollon - D. Perrocheau

APOLLON

PARNASSIUS APOLLO (LINNAEUS, 1758)

LOCALISATION

- A l'étage subalpin, l'Apollon fréquente les prairies méso-thermophiles de type Calamagrostidaie, associées à des affleurements rocheux. A l'étage montagnard, il colonise les éboulis, parois et dalles rocheuses. Cette espèce a vu ses populations très fortement diminuer dans le Massif central avec une diminution de 84 % entre 1960 et 2018, en particulier à basse altitude. Dans les Alpes, l'espèce est encore largement présente bien que son aire de répartition semble se contracter en marge du coeur de population, dans les secteurs de moyenne montagne en lien avec l'abandon du pâturage sur les pelouses. Le prélèvement autrefois important de « formes particulières » par les collectionneurs a également pu affecter certaines populations notamment sur les chaînons jurassiens d'avant pays.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Bonne		Moyenne
Dynamique de populations	Bonne		Moyenne
Localisation des enjeux	Bonne		Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Etude de faisabilité, en 1996, de l'introduction de l'Apollon sur les monts du Forez (Puy-de-Dôme)**, réalisée par l'Observatoire du Patrimoine Naturel d'Auvergne pour le compte du PNR Livradois-Forez.

- **Suivi annuel entre 1997 et 2018 de la population d'Apollon de la RNN de la vallée de Chaudefour**, réalisé par la SHNAO (1997-2010) et la RNN de Chaudefour (2011-18) pour le compte de la RNN Chaudefour.
- **Suivi annuel entre 1999 et 2018 de la population d'Apollon de la RNN du Rocher de la Jaquette**, réalisé par la SHNAO et la RNN du Rocher de la Jaquette pour le compte de la RNN du Rocher de la Jaquette.
- **Suivis réalisés de 2006 à 2018 des populations de l'Apollon sur l'ENS du col du Coq en Chartreuse (Isère)** par le Conseil Départemental de l'Isère.
- **Recherche en 2014 de l'Apollon sur le Rocher de Laqueuille (Cantal)** dans le cadre du dossier de son classement du rocher en RNR, réalisée par la SHNAO pour le compte du PNR des Volcans d'Auvergne.
- **Veille annuelle depuis 2009 de la population d'Apollon sur la RNN de Chastreix-Sancy** et synthèse en 2017 des connaissances réalisés par la RNN de Chastreix-Sancy.
- **Cartographie en 2013-2015-2017 de l'Apollon sur le puy de Dôme**, réalisée par la SHNAO pour le compte du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.
- **État des lieux en 2018 de la population d'Apollon sur le puy de Dôme**, réalisé par la SHNAO.
- **Amélioration de la connaissance du statut de l'Apollon (*Parnassius apollo*) dans les massifs préalpins** (Bauges, Chartreuse, Vercors), Alpes internes (Belledonne, massif du Taillefer) **et Massif Central** (Chastreix Sancy) et caractérisation génétique des populations de ces massifs afin d'évaluer la connectivité des population inter- et intra-massifs, réalisé en 2018-2019 par les PNR de Chartreuse, Vercors, Bauges, RNN de Chastreix Sancy, Laboratoire d'Écologie Alpine et Flavia APE.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Moyenne		Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Réintroduction réussie en 1996 de l'Apollon sur le puy de Dôme** et échec sur les monts du Forez (Henri-Descimon et Philippe Bachelard).
- **Sur la RNN de Chastreix Sancy, les stations colonisées par l'espèce sont maintenues en exclus du pâturage.**



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Emission TV « Ecolo 6 » diffusée sur M6** sur la réintroduction de l'Apollon sur le puy de Dôme (1994).
- **Plusieurs articles grand public ont été réalisés** : « Apollon, le crépuscule d'un Dieu » réalisé par E. Boitier et publié en 2014 dans le magazine « Nat'Image » n°27 et en 2015 dans le magazine « Terre Sauvage » n°323, ainsi que deux articles scientifiques principaux :
 - Bachelard P. 1998. *Parnassius apollo* L. et *Parnassius mnemosyne* L. dans le nord du Massif-Central (*Lep. Papilionidae*) - Bilan de douze années de recherche, évolution des populations. *Arvernsis*, (7) : 3-10.
 - Descimon H, Bachelard P, Boitier E, Pierrat V, 2005. Decline and extinction of *Parnassius apollo* populations in France - continued. In: Kühn E, Feldmann R, Settele J (Eds) *Studies on the Ecology and Conservations of Butterflies in Europe I: General Concepts and Case Studies*, PENSOFT Publishers, Sofia - Moscow, pp 114-115.
- **Quatre conférences et exposés ont également eu lieu** :
 - **en 1999**, « L'évolution des populations de *Parnassius apollo* dans le nord du Massif central », conférence à l'occasion du colloque sur les *Parnassius* à la Maison des Papillons (Saint-Tropez) ;
 - **en 2004**, « Une cartographie en cours : les Rhopalocères et Zygènes du département du Puy-de-Dôme » Focus sur l'Apollon lors d'un Colloque à Blois ;
 - **en 2006**, « Diminution de l'amplitude altitudinale de *Parnassius apollo* dans le Nord du Massif central : un effet du réchauffement climatique » lors des 1^{ères} Rencontres entomologiques du Massif central, organisées par la Société d'Histoire naturelle Alcide-d'Orbigny et PNR Livradois-Forez ;
 - **en 2017**, « L'Apollon, de l'Asie Centrale au puy de Dôme » organisée par le Muséum Henri-Lecoq (Clermont-Ferrand).
- Conception et réalisation, en 2017 par le Muséum Henri-Lecoq et Société d'Histoire naturelle Alcide-d'Orbigny **d'une exposition itinérante « Apollon »**.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Réaliser un état des lieux des populations du Cantal, Haute-Loire et Ardèche et poursuivre l'amélioration de la connaissance du fonctionnement des populations sur le Massif Central par la mise en place d'une analyse génétique ou d'études CMR.

SUIVI DES ESPÈCES

- Poursuite des suivis engagés sur les principaux sites du Massif central et mise en place sur un échantillon de sites de reproduction en moyenne montagne et dans l'est sur les populations les plus excentrées (chaînons jurassiens d'avant-pays) et populations Jurassiennes.
- Réflexion autour d'un suivi basé en particulier sur la recherche de chenilles (les imagos se déplaçant potentiellement à longue distance).

CONSERVATION

- Mettre en place des protections réglementaires sur les stations isolées potentiellement menacées, notamment le secteur du puy de Dôme.





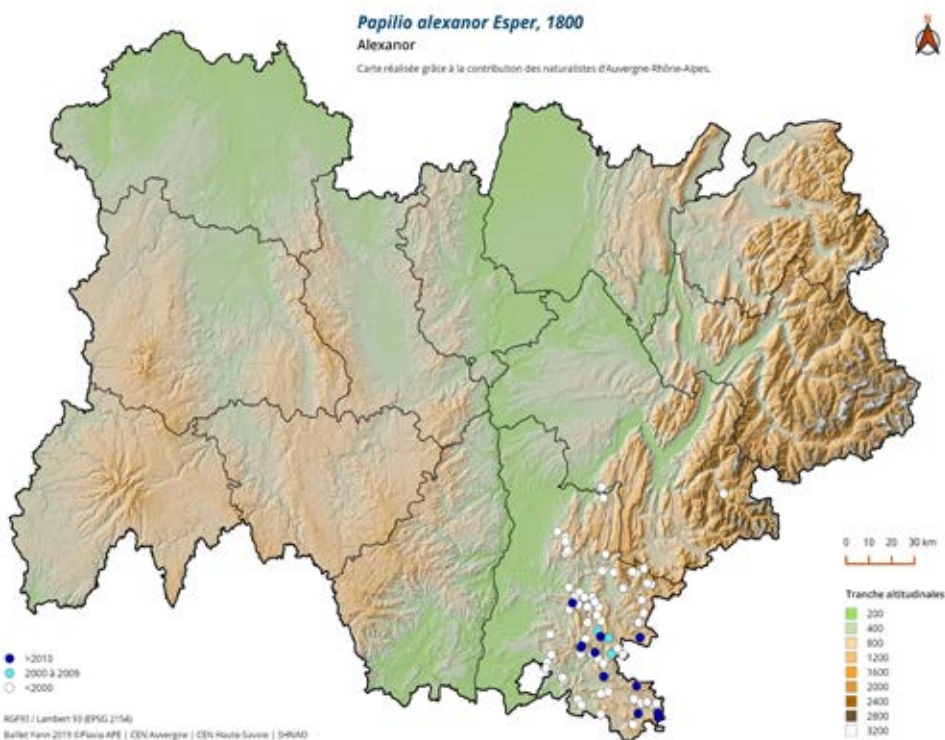
Alexanor - A. Moulinet

ALEXANOR

PAPILIO ALEXANOR (ESPER, 1800)

LOCALISATION

- L'Alexanor est une espèce xéro-montagnarde qui privilégie les milieux calcaires peu végétalisés rocheux et caillouteux. Il fréquente les éboulis et affleurements rocheux mais également les milieux rudéraux jeunes et remaniés où pousse sa plante hôte : *Ptychotis saxifraga*. Malgré la bonne répartition de la plante hôte, il semble en forte régression dans le nord de son aire de répartition. En région PACA, qui abrite les autres populations françaises de l'espèce, plusieurs populations ont disparu ou régressent fortement ces dernières années, principalement à basse altitude. En dehors d'un impact négatif de l'évolution de l'habitat vers des stades plus embuisonnés (mais cette évolution n'est pas récente), aucun changement spécifique des milieux n'a pu être observé. Ainsi, des études et analyses permettant de mieux comprendre la régression de l'espèce sont nécessaires avant d'envisager d'éventuelles mesures de préservation.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition			Moyenne
Dynamique de populations			Mauvaise
Localisation des enjeux			Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Recherche infructueuse de l'espèce** sur de nombreuses stations connues du Vercors et du Diois réalisée en 2000 par Jean-Michel Faton mais également par Jorg Schleicher.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection			Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique réalisée.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique réalisée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Poursuivre les recherches de l'espèce autour des stations anciennement connues dans la Drôme.
- Étudier son écologie et les raisons potentielles de son déclin, en lien avec la région PACA, pour envisager des mesures de préservation adaptées.

SUIVI DES ESPÈCES

- Suivi des populations en cours de régression

PRÉSERVATION

- Mise en place d'une gestion adaptée sur les sites abritant l'espèce.



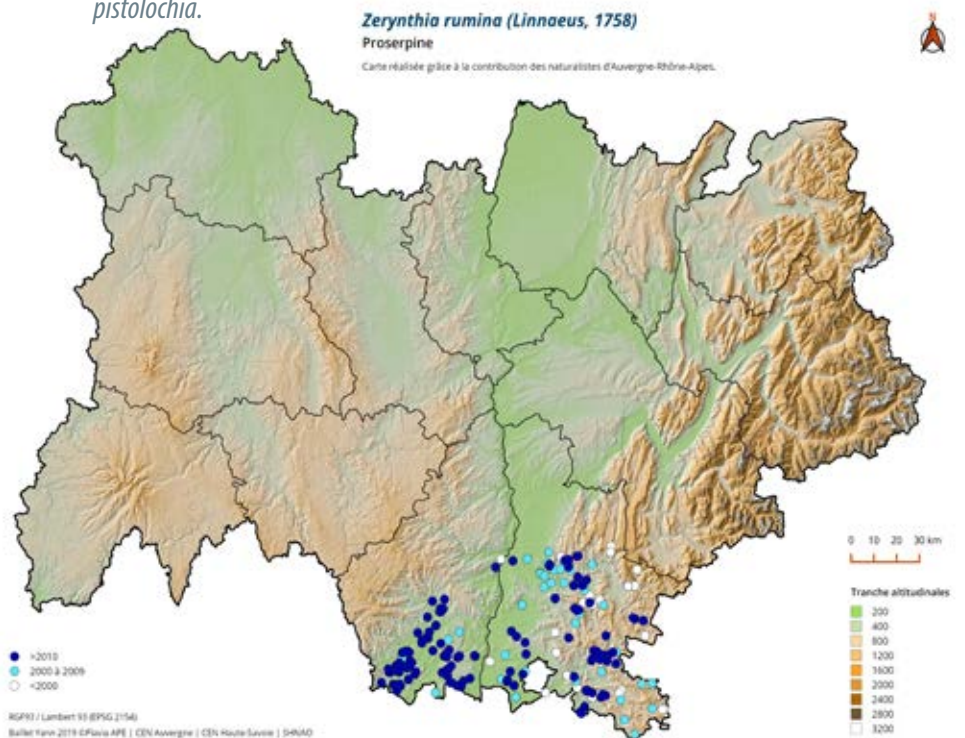
Proserpine - Y. Baillet

PROSERPINE

ZERYNTHIA RUMINA (LINNAEUS, 1758)

LOCALISATION

- La Proserpine s'observe dans les garrigues et les pelouses méso-xérophiles de la Drôme et de l'Ardèche. C'est une espèce méditerranéenne qui atteint dans le sud de la région la limite de son aire de répartition. L'espèce apparaît plus menacée que la Diane, notamment en vallée du Rhône par la destruction des pelouses sèches des côtes en faveur de la culture de la vigne. Elle se développe surtout sur *Aristolochia pistolochia*.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition		Moyenne	Moyenne
Dynamique de populations		Faible	Faible
Localisation des enjeux		Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Suivi de l'espèce et de sa plante hôte entre 2011 et 2015** sur le site des Perdignons (Drôme) par le CEN Rhône-Alpes.
- Recherche de l'espèce sur le site de Bourbousson (Drôme)** en 2016 par le CEN Rhône-Alpes.
- Inventaires et suivis réguliers** réalisés par la FRAPNA Ardèche depuis 2005 sur la RNR des Grads de Naves (Ardèche)
- Etude réalisée en 2009** par le Conseil Départemental de la Drôme destinée à améliorer la connaissance sur les ZNIEFF avec une recherche de sites potentiellement favorables aux Zerynthia, principalement rumina, sur les coteaux ouest de la vallée du Rhône.
- Suivi du parc photovoltaïque de Largentière (Ardèche)** réalisé en 2014, 2015 et 2018 par la FRAPNA Ardèche pour la Compagnie Nationale du Rhône.

- Inventaires et suivis réguliers réalisés par la FRAPNA Ardèche depuis 2005 sur la RNR des Grads de Naves (Ardèche).

ÉTAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection		Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique réalisée

ÉTAT DES LIEUX DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique réalisée

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Rechercher l'espèce sur ses anciennes stations et sur les sites colonisés par sa plante hôte, en particulier dans la Drôme.

CONSERVATION

- Préservation des sites colonisés en particulier sur les coteaux de l'ouest de la vallée du Rhône. Entretien pastoral des pelouses sèches abritant l'espèce dans la Drôme.



Habitat de la Proserpine - S. Bence



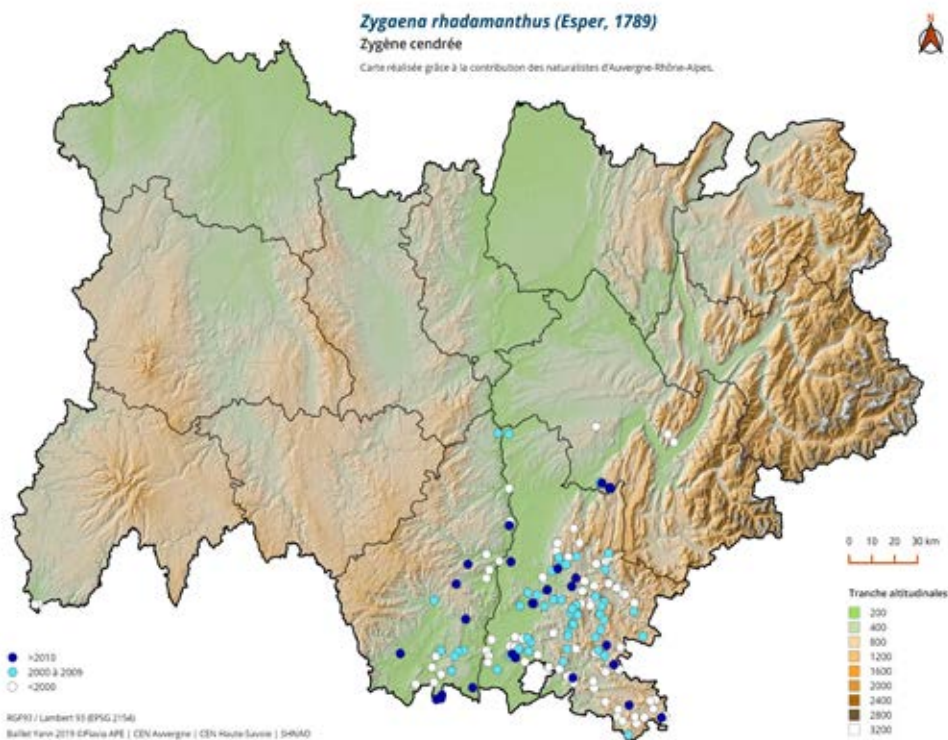
Zygène cendrée - Y. Baillet

ZYGÈNE CENDRÉE

ZYGAENA RHADAMANTHUS (ESPER, 1789)

LOCALISATION

- La Zygène cendrée fréquente exclusivement les pelouses xérophiles et les garrigues en zone méditerranéenne. L'espèce est présente dans les départements du sud de la région : Drôme et Ardèche, et de manière plus marginale en Isère et dans le sud-ouest du Cantal : observation d'une station au début des années 1990 qui n'a pas été revue récemment. Bien que les populations semblent stables plus au sud en région PACA, elles ont l'air en forte régression dans la Drôme. En vallée du Rhône, l'espèce fréquente souvent les mêmes sites que la Proserpine. La plante hôte principale est *Dorycnium pentaphyllum*. La plante de la station du Cantal n'est actuellement pas connue.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Faible	Moyenne	Moyenne
Dynamique de populations	Faible	Moyenne	Moyenne
Localisation des enjeux	Faible	Moyenne	Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Suivi du parc photovoltaïque de Largentière (Ardèche)** réalisé en 2014, 2015 et 2018 par la FRAPNA Ardèche pour la Compagnie Nationale du Rhône.
- **Suivi annuel depuis 2016 sur la carrière Calcia de Cruas (Ardèche)** réalisé par la FRAPNA Ardèche pour les Ciments Calcia.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Faible	Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Inventorier l'espèce dans la Drôme et en l'Ardèche en s'appuyant sur les données de sa plante hôte principale (*Dorycnium pentaphyllum*) afin d'établir un état des lieux de l'évolution des populations. Rechercher l'espèce sur son ancienne station du Cantal et identifier la plante hôte.

CONSERVATION

- Préserver les pelouses sèches à l'aide d'une gestion appropriée.



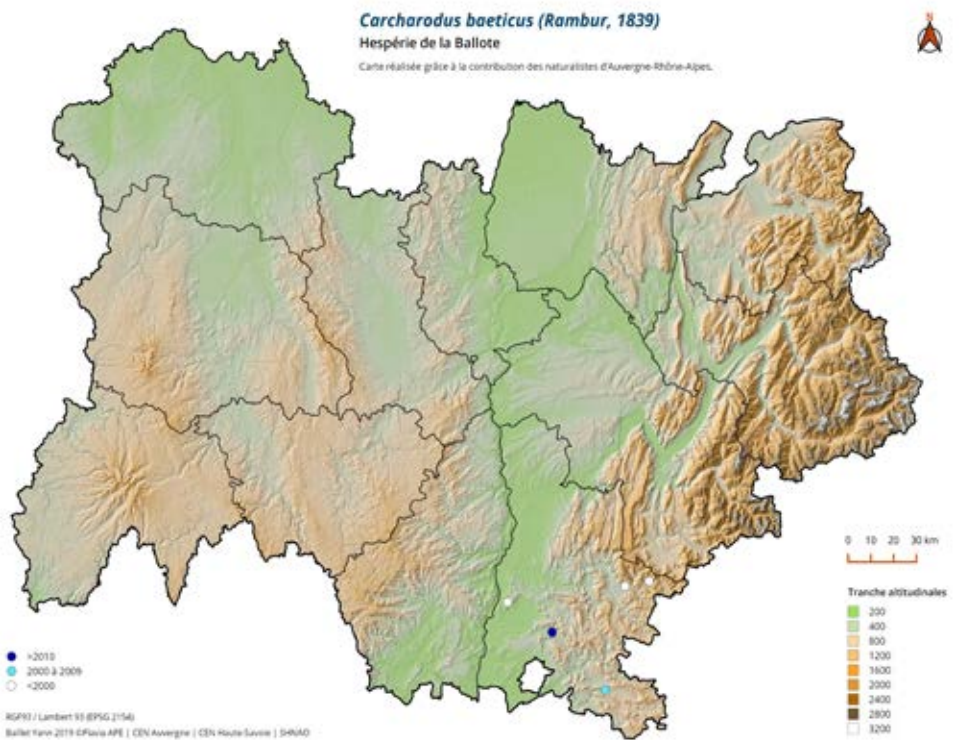
Hespérie de la Ballote - S. Bence

HESPÉRIE DE LA BALLOTE

CARCHARODUS BAETICUS (RAMBUR, 1839)

LOCALISATION

- L'Hespérie de la Ballote affectionne les pelouses rases pâturées, les friches récentes, les bords de champs et les talus des chemins ruraux thermophiles abritant le Marrube (*Marrubium vulgare*). Cette espèce méditerranéenne trouve dans notre région la limite nord de son aire de répartition, elle semble n'être plus connue que de la Drôme provençale. Cette absence apparaît probablement liée à un manque de prospection.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition		Faible	Faible
Dynamique de populations		Faible	Faible
Localisation des enjeux		Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Espèce découverte en 2018 sur l'ENS de Saint Maurice sur la commune de Dieulefit (Drôme)** dans le cadre d'un état des lieux des rhopalocères par ENTOMO&CO pour le compte de la commune, gestionnaire de l'ENS. La population apparaît très restreinte : quelques pieds de Marrube en bordure d'un champ de lavande et sur un talus adjacent.



ÉTAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection		Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Sur l'ENS de Saint Maurice, **les propriétaires et gestionnaires du secteur concerné ont été avertis** afin de conserver en l'état les pieds de Marrube.



ÉTAT DES LIEUX DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Pas d'action spécifique.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Inventorier l'espèce par le biais des données de la plante hôte : *Marrubium vulgare* (Marrube blanc) dans la Drôme.
- Rechercher le Marrube et le papillon sur les secteurs potentiels (champs de lavande ou pelouses) autour de l'ENS de Saint Maurice.

CONSERVATION

- Mettre en place des actions de préservation sur l'ENS de Saint Maurice : poursuite de la sensibilisation des gestionnaires (mise en défends des pieds et limitation de la fauche) et mise en place d'actions pour augmenter la taille de la population de la plante hôte (semis notamment).



Habitat de l'Hespérie de la Ballote - S. Bence



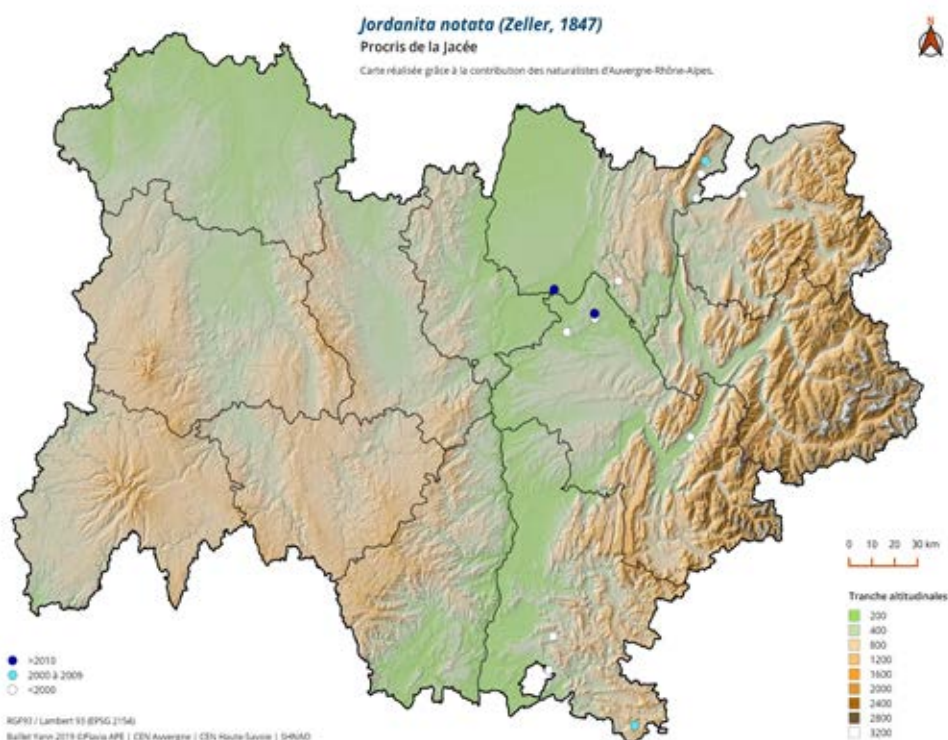
Procris de la jacée - Y. Baillet

PROCRIS DE LA JACÉE

JORDANITA NOTATA (ZELLER, 1847)

LOCALISATION

- Cette espèce s'observe essentiellement dans les pelouses xéro-thermophiles sur sol calcaire. Assez méconnue du fait de la difficulté de détermination de l'imago, elle semble très localisée dans notre région malgré des plantes-hôtes assez communes : la Centaurée scabieuse (*Centaurea scabiosa*), la Centaurée jacée (*Centaurea jacea*), ainsi que plusieurs Chardons et Cirses. Seules deux à trois populations sont actuellement observées en région en Isère et dans l'Ain, avec un déclin avéré.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition		Faible	Faible
Dynamique de populations		Faible	Faible
Localisation des enjeux		Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Les membres du GIRAZ, association spécialisée dans l'étude des zygènes, ont régulièrement recherché le Procris de la Jacée en Rhône-Alpes.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection		Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Ré-ouverture et préservation d'une pelouse sèche abritant une population de Procris de la Jacée sur le** site Natura 2000 de l'isle Crémieu (Isère) – Communauté de communes Les Balcons du Dauphiné, 2015.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Espèce emblématique de la Liste Rouge des papillons menacés de Rhône-Alpes** présentée à la presse lors du reportage de France 3 et des journaux locaux (Dauphiné, Progrès) sur la commune de Soleymieu. Flavia APE. 2018.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Former à la détermination de l'espèce afin d'inventorier correctement son aire de présence.
- Evaluer les besoins écologiques précisément afin de mettre des mesures de gestions appropriées.

CONSERVATION

- A ce jour, les stations sont toutes situées sur des espaces « protégés » ou en cours : Natura 2000, ENS et un camp militaire dans l'Ain. La mesure principale consiste donc en l'information et la sensibilisation des gestionnaires pour une meilleure prise en compte de l'espèce et l'adaptation de la gestion par le pâturage des pelouses xérothermophiles.



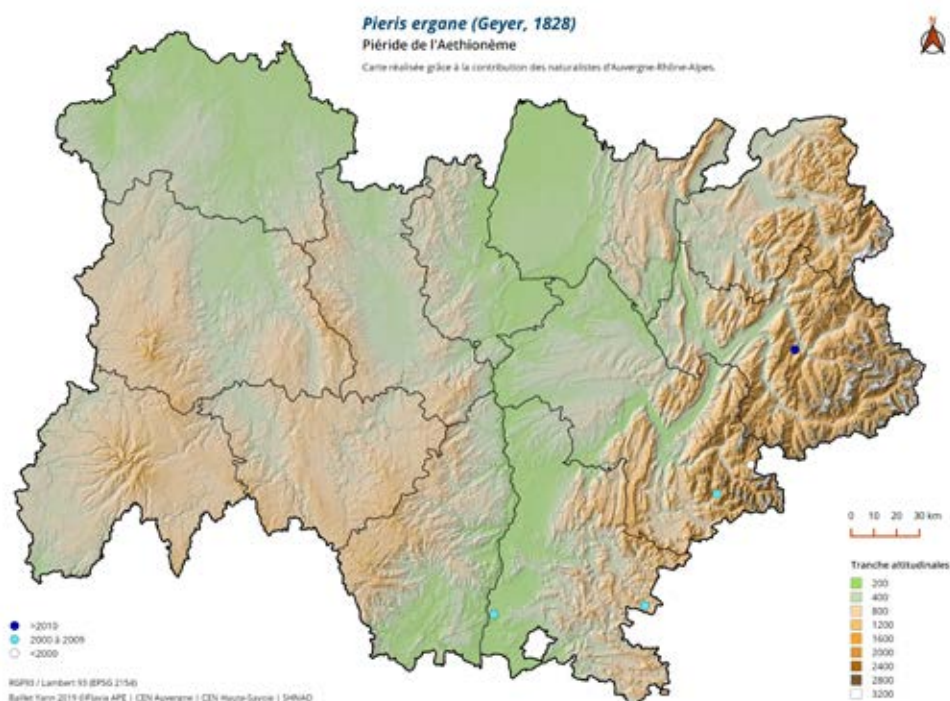
Piérïde de l'æthionème - Y. Baillet

PIÉRIDE DE L'ÆTHIONÈME

PIERIS ERGANE (GEYER, 1828)

LOCALISATION

- La Piérïde de l'æthionème est une espèce xéromontagnarde qui privilégie les milieux chauds peu végétalisés. De tout temps, elle a toujours été très rare et très localisée dans notre région. Actuellement, il n'y a aucune certitude sur la présence de population pérenne.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition			Inconnu
Dynamique de populations			Inconnu
Localisation des enjeux			Inconnu

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique de connaissance menée.
- **Recherches sporadiques en Isère** par Flavia A.D.E en 2016-2017 sur les anciennes stations et sur les sites colonisés par la plante hôte.



ÉTAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection			Aucune

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique de conservation menée.



ÉTAT DES LIEUX DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Confirmer la présence réelle de l'espèce et la rechercher en s'appuyant sur les données géolocalisées de sa plante hôte (Aethionème des rochers).



Mélitée des Digitales - S. Bence

MÉLITÉE DES DIGITALES

MELITAEA AURELIA (NICKERL, 1850)

LOCALISATION

- Cette espèce est fortement méconnue dans notre région suite à de nombreuses erreurs d'identification. Les populations connues les plus proches sont localisées dans le Briançonnais, celles de l'Isère et de la Savoie demandent confirmation (classée en DD dans le liste Rouge de Rhône-Alpes). Elle fréquente principalement les pelouses mésophiles. Etant donné les difficultés de détermination, sa présence réelle dans la région doit être confirmée.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition			Faible
Dynamique de populations			Faible
Localisation des enjeux			Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action de recherche spécifique n'a été entreprise.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection			Aucune

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

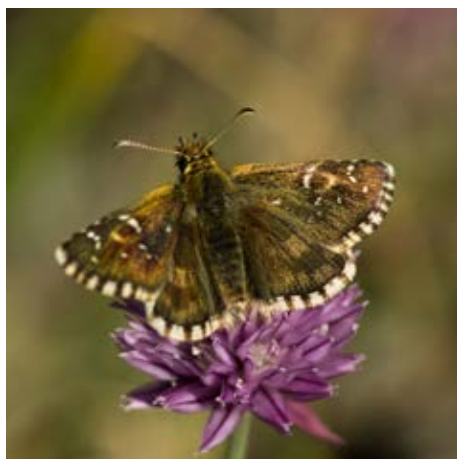
QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONSERVATION

- Mettre en place des mesures de conventionnement ou d'achat pour maîtriser la gestion foncière et initier des actions de conservation.

CONNAISSANCE

- Confirmer la présence de l'espèce en Région AuRA en retournant sur les sites où l'espèce est historiquement citée (confirmation à l'aide des genitalia obligatoire). Le cas échéant, évaluer les populations restantes afin de proposer des mesures de gestion ciblées.



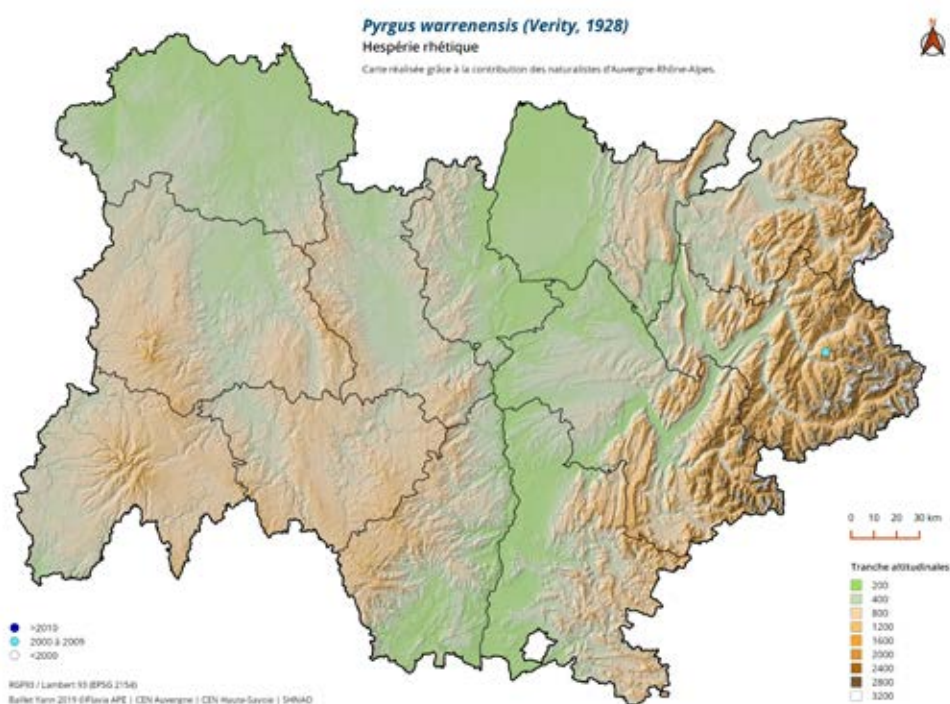
Hespérie rhétique - D. Perrocheau

HESPÉRIE RHÉTIQUE

PYRGUS WARRENENSIS (VERITY, 1928)

LOCALISATION

- Cette espèce des hautes altitudes privilégie les pelouses rocailleuses rases à hélianthème. Espèce actuellement connue uniquement du PNN de la Vanoise. Toutefois, étant donné la difficulté de détermination, sa présence reste à confirmer par la validation des papillons par l'observation des *genitalia*.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition			Faible
Dynamique de populations			Faible
Localisation des enjeux			Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.



ÉTAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection			Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.



ÉTAT DES LIEUX DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE ET SUIVI DES POPULATIONS

- Rechercher l'espèce sur les pelouses d'altitude à Hélianthème et confirmer les déterminations par l'observation des organes génitaux, en Vanoise et dans les Ecrins.



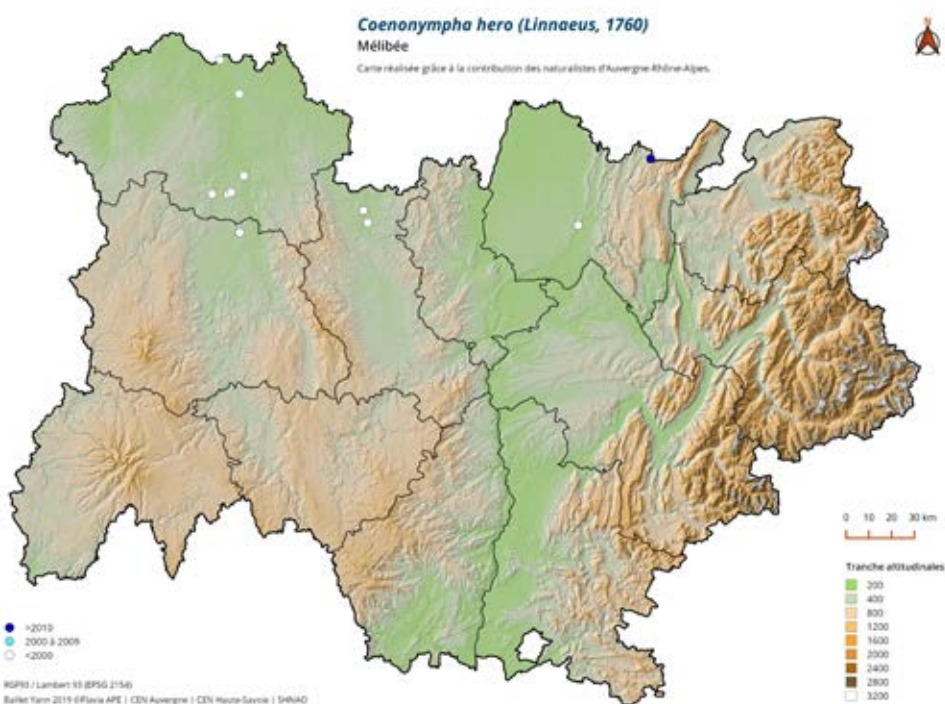
Mélibée - D. Perrocheau

MÉLIBÉE

(*COENONYMPHA HERO* (LINNAEUS, 1760))

LOCALISATION

- Le Mélibée fréquente les ourlets et prairies fraîches à humides des lisières et clairières forestières. L'espèce est en très forte régression en France où elle a disparu de la majorité des départements. En Auvergne-Rhône-Alpes, seule une observation récente a pu être réalisée en 2015, reconfirmée en 2016 et 2017 dans le département de l'Ain. La station est située à proximité directe de la frontière administrative avec la Bourgogne-Franche-Comté, région qui abrite les derniers bastions français de l'espèce. Le Mélibée est considéré En Danger Critique d'Extinction sur les listes rouges des deux régions. Dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, aucune observation n'a été réalisée après les années 60, malgré des recherches autour des stations historiques. Sa disparition dans les forêts de plaine apparaît liée aux modifications de la gestion forestière : assèchement de secteurs humides et plantation.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Disparu	Disparu	Inconnu
Dynamique de populations	-	-	Inconnu
Localisation des enjeux	-	-	Inconnu

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Recherches réalisées entre 2015 et 2017** autour de la station redécouverte en 2015 sur le secteur des Clairières de la Perruche (Ain) par le CEN Rhône-Alpes.
- **Recherche de l'espèce sur 6 secteurs potentiellement favorables des Bauges et du Piémont de la chartreuse** réalisée en 2017 par le CEN Savoie, sans succès.
- **En Bourgogne-Franche-Comté, le CBNFC-ORI a mis en place en 2018 une étude génétique des populations du Massif du Jura et de Bourgogne** en lien avec le laboratoire du LECCA (Laboratoire d'écologie Alpine à Grenoble)



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection			Bonne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- La station est située sur un site d'intervention du CEN Rhône-Alpes mais le propriétaire n'a pas souhaité signer de convention de gestion. Une gestion légère de l'habitat est réalisée sur des parcelles environnantes par le CEN.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Poursuivre les recherches dans le Bugey et la pointe basse du Jura, seuls secteurs encore propices à la présence de population.

CONSERVATION

- Le cas échéant, animation foncière et protection de toute nouvelle station.



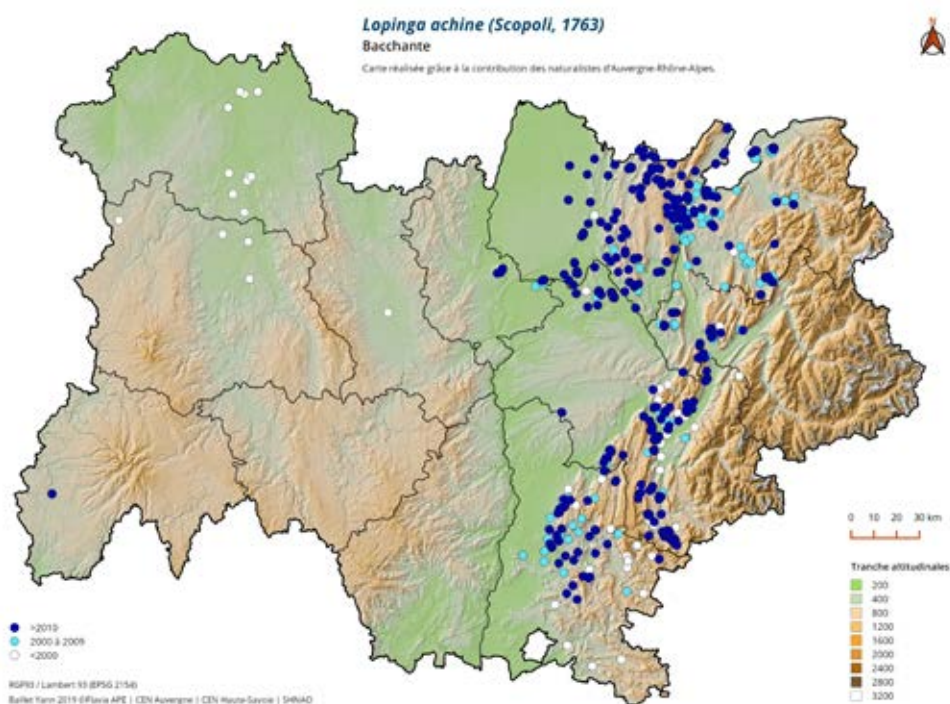
Bacchante - Y. Baillet

BACCHANTE

LOPINGA ACHINE (SCOPOLI, 1763)

LOCALISATION

- La Bacchante est une espèce typiquement sylvicole qui fréquente dans la région les clairières et allées des forêts caducifoliées, certaines pinèdes claires sur graminées, et localement les forêts pionnières sur terrasses alluviales, de la plaine à la moyenne montagne (jusqu'à 1000m dans les Alpes du nord). Côté Auvergnat, la Bacchante a disparu de l'Allier et du Puy-de-Dôme à la fin des années 1960 mais a été découverte dans le Cantal en 2014, par Maxime Loos. Côté Alpes, l'espèce est encore abondante sur les contreforts des massifs préalpins ainsi que sur le Bugey et le sud du Jura mais absente des vallées internes des Alpes en Savoie. La Bacchante est très discrète et difficile de détection lorsqu'elle est en faible effectif, sauf lors des pics populationnels. Sa répartition est certainement sous-évaluée et bien plus répandue dans le domaine collinéen à l'est du Rhône (centre de l'Isère et nord de la Drôme).



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Faible	Moyenne	Moyenne
Dynamique de populations	Faible	Inconnue	Faible
Localisation des enjeux	Faible	Inconnue	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **En Haute-Savoie, prospection systématique des pinèdes à molinie sur argile**, initiée en 2002 et poursuivie depuis occasionnellement, par le CEN Haute-Savoie.
- **Suivis depuis 2014 des populations sur les ENS Isérois** (Etang Lemps, Tourbière du Peuil) par le Conseil Départemental de l'Isère.
- **Suivis sur la RNR de Creys-Mépieu (Isère)** par Lo Parvi – 2009.
- **Suivi de la population par comptage des adultes sur la tourbière de Cerin (Ain)** entre 2008 et 2016 par le CEN Rhône-Alpes.
- **Comptage réalisé en 2011 et 2012** sur les sites des clairières du plateau de Nantua, de la prairie d'Echallon, du col des Monts d'Ain et du marais de Grand pré (Ain) par le CEN Rhône-Alpes.
- **Inventaire réalisé sur le marais tuffeux de Belloire (Ain)** en 2014 par le CEN Rhône-Alpes.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Faible	Moyen	Moyen

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Mesures de gestion ciblées mises en place** sur les ENS de l'Etang Lemps et de la Tourbière du Peuil (Isère) par le Conseil départemental de l'Isère.
- **Suivis par présence/absence depuis 2009** sur la RNR de Creys-Mépieu (Isère) réalisé par Lo Parvi.
- **En Haute-Savoie, quelques populations remarquables d'avant-pays ou de vallées bénéficient de RNN ou d'APPB** pris pour leur habitat (friches à molinie, boisements alluviaux), voire de gestion (maintien des clairières et lisières) : RNN du Roc de Chère (Asters-CEN 74), APPB de Viry dont le principal aux Teppes de la Repentance, friches sur argile de Saint-Germain-sur-Rhône, Franclens, Usinens, Desingy, Vanzy...
- **L'espèce bénéficie d'un plan d'actions dans le bassin genevois suisse.**



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Mettre en place un suivi de la population du Cantal et rechercher de nouvelles stations.
- Évaluer les connectivités entre les populations Rhône-alpines et poursuivre les prospections dans les habitats spécialisés notamment les forêts alluviales.

CONSERVATION

- Sensibilisation des propriétaires forestiers concernés sur la gestion des lisières.
- Mettre en place d'une protection réglementaire de type APPB sur les sites majeurs et envisager la reconnexion de certaines populations isolées par le développement de biotopes intermédiaires favorables.



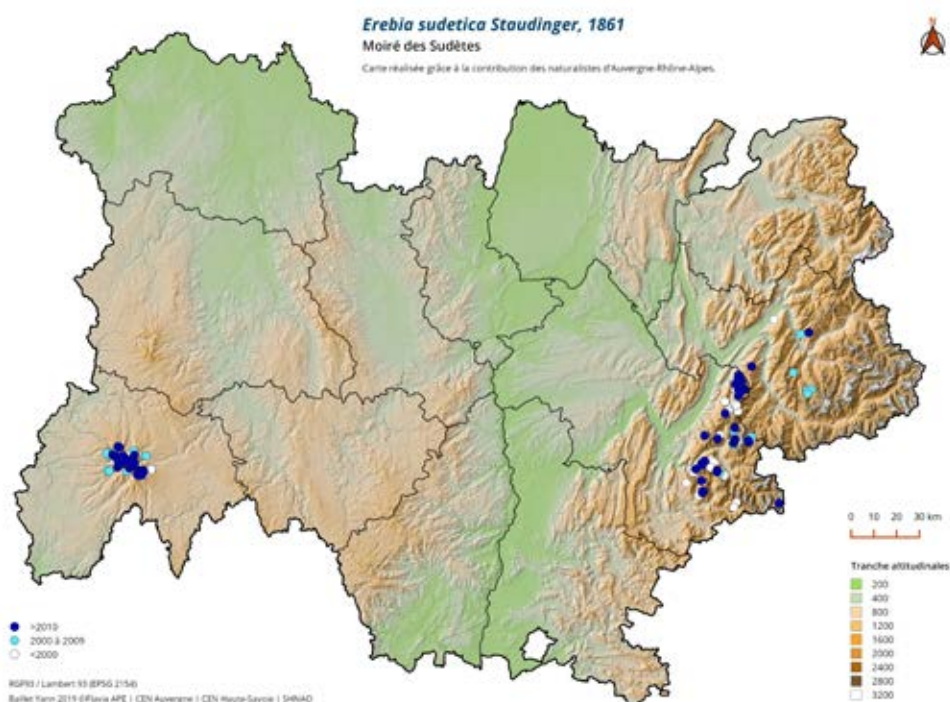
Moiré des Sudètes - D. Perrocheau

MOIRÉ DES SUDÈTES

EREBIA SUDETICA (STAUDINGER, 1861)

LOCALISATION

- Le Moiré des Sudètes fréquente les prairies humides à mésophiles et les mégaphorbiaies en lisière des bois aux étages montagnard et subalpin. Les populations de l'espèce en Auvergne-Rhône-Alpes apparaissent actuellement stables.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Bonne		Bonne
Dynamique de populations	Faible		Moyenne
Localisation des enjeux	Faible		Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Etude de l'espèce réalisée en 2003 dans les monts du Cantal** par la SHNAO pour le compte du PNR des Volcans d'Auvergne.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Faible		Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Etude de la dynamique des populations et de leurs connectivités dans les monts du Cantal.
- Suivi de l'évolution de quelques populations pour évaluer la dynamique de cette espèce sur son aire de distribution alpine et poursuivre la recherche de cette espèce en marge des populations connues, notamment dans le Beaufortain.

CONSERVATION

- Préserver du surpâturage les écotones entre la forêt et la prairie subalpine.



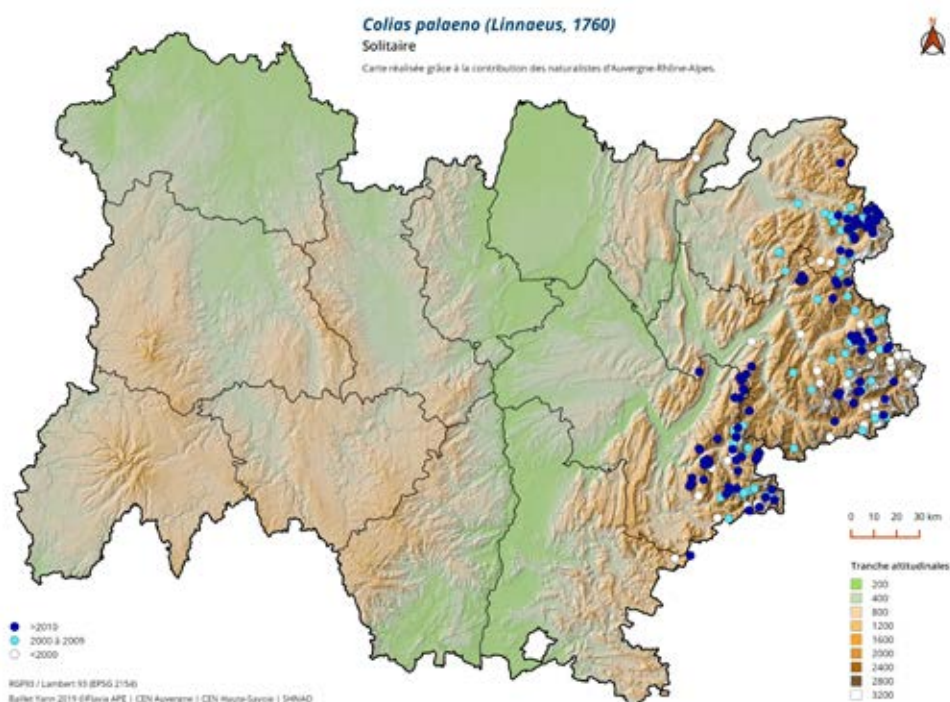
Solitaire - Y. Baillet

SOLITAIRE

COLIAS PALAENO (LINNAEUS, 1760)

LOCALISATION

- L'espèce est bien présente dans les massifs alpins internes des départements savoyards et de l'Isère, beaucoup plus dispersée et sporadique dans les massifs préalpins calcaires de ces départements. Elle colonise principalement les landes alpines à *Vaccinium uliginosum microphyllum* mais également quelques landes humides à *Vaccinium uliginosum uliginosum* dans les massifs calcaires préalpins. Une séparation en deux espèces des deux sous-espèces actuellement connues est en cours d'étude.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition			Moyenne
Dynamique de populations			Aucune
Localisation des enjeux			Aucune

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique de connaissance n'a à ce jour été menée.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection			Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique à la préservation du Solitaire, notamment sur les landes sèches à Vaccinium du subalpin et de l'alpin n'a à ce jour été menée.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE ET SUIVI DES POPULATIONS

- Améliorer les connaissances sur la répartition et évaluer les populations dans les massifs préalpins calcaires (Chablais, Bornes-Aravis, Beaufortain, Chartreuse).

CONSERVATION

- Des actions de préservation des landes sur les dernières populations des massifs préalpins calcaires, si elles sont viables, pourraient être entreprises pour pérenniser ces dernières.



Semi-Apollon - D. Perrocheau

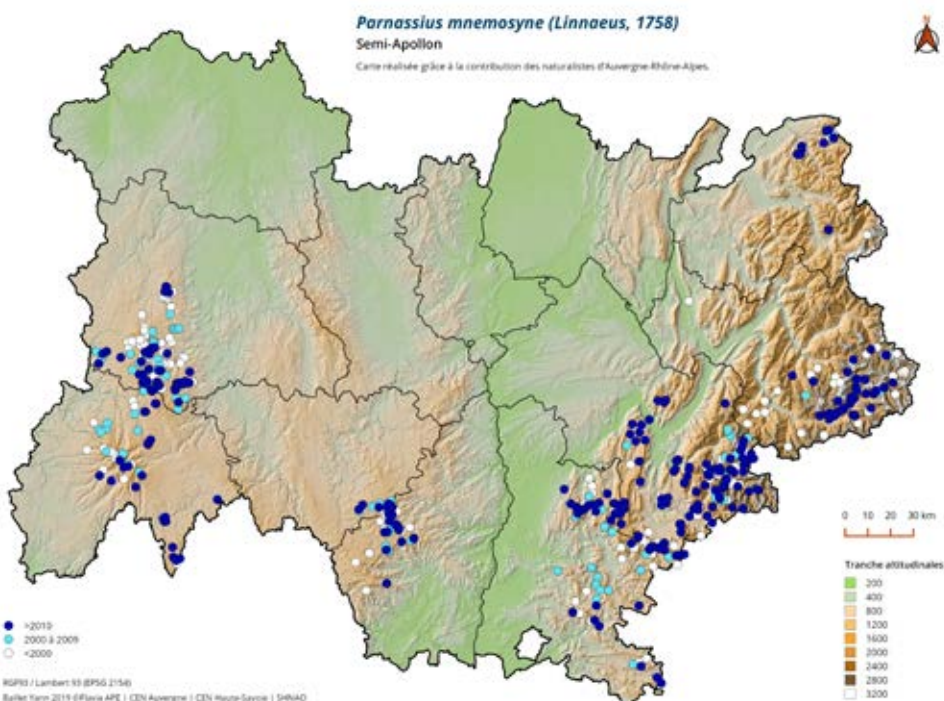
SEMI-APOLLON

PARNASSIUS MNEMOSYNE

(LINNAEUS, 1758)

LOCALISATION

- Dans le Massif Central le Semi-Apollon est une espèce de moyenne montagne caractéristique des lisières et clairières de hêtraie et corylaie. Dans les Alpes, elle s'observe essentiellement à l'étage subalpin, dans les prairies grasses faiblement pâturées à tendance méso-hygrophiles. On notera une forte disparité d'abondance entre le sud et le nord des Alpes avec seulement quelques populations localisées mais régulièrement observé en Haute-Savoie dans le Chablais. Une partie des populations alpines sont présentes dans des Parc Naturels Nationaux (Ecrins, Vanoise) ou dans des réserves naturelles.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Moyenne		Moyenne
Dynamique de populations	Faible		Faible
Localisation des enjeux	Moyenne		Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Suivi de la population sur la RNN du rocher de la Jaquette (Puy-de-Dôme)**, réalisé depuis 1999 par la SHNAO puis en interne par la RNN.
- **Localisation des stations de Corydales et estimation population sur le secteur du Puy de Côme** réalisé par le PNR des Volcans d'Auvergne en 2018 dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, en lien avec la SHNAO.

- **Cartographie et suivi entre 2013 et 2018 des stations sur le périmètre du Puy de Dôme Grand site de France** et ses environs, réalisés par la SHNAO pour le compte du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Faible	Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Mise en place en 2018 de mesures de gestions sur une station de la chaîne des Puys** (mise en défens des principales zones à Corydales et définition d'une période de pâturage), réalisée par la SHNAO et le PNR des Volcans d'Auvergne.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE ET SUIVI DES POPULATIONS

- Améliorer la connaissance sur la répartition et sur la dynamique des populations :
 - Rechercher l'espèce sur ses anciennes stations, en particulier en Maurienne, Tarentaise, Belledonne et Lauzière (Savoie).
 - Identification des plantes-hôtes exploitées sur les stations chablaisiennes et recherche complémentaire sur la base des connaissances botaniques.
 - Evaluation des pratiques agropastorales sur les stations et de leurs évolutions potentielles
- Poursuivre les suivis en cours, notamment dans la Chaîne des Puys.

CONSERVATION

- Protection des stations de la chaîne des Puys (Puy-de-Dôme-Cantal) en lien l'intensification des activités pastorales et touristiques.



Zygène de la Vésubie - A. Moulinet

ZYGÈNE DE LA VÉSUBIE

ZYGAENA BRIZAE (LE CHARLES, 1933)

LOCALISATION

- Cette espèce atteint en Drôme et en Isère sa limite occidentale d'aire de distribution. Elle fréquente les lisières de hêtraies entre 800 et 1200 mètres d'altitude. Ses plantes hôtes sont principalement *Cirsium eriophorum* et *Cirsium tuberosum*, parfois *arvensis*. En régression sur cette aire, elle s'observe essentiellement en lisières des hêtraies et de boisements mixtes de moyenne montagne, surtout entre 800 et 1200 mètres d'altitude. Malgré des recherches anciennes, elle est aujourd'hui fortement sous-prospectée.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition		Faible	Faible
Dynamique de populations		Faible	Faible
Localisation des enjeux		Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Recherche de manière importante** pour la collection dans les années 80 par les entomologistes.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection		Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

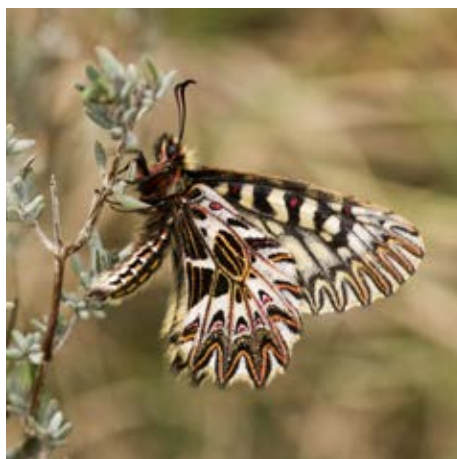
QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Rechercher l'espèce sur ses anciennes stations et identifier les mesures de préservation à mettre en place le cas échéant.



Habitat du Zygène de la Vésubie - S. Bence



Diane - D. Perrocheau

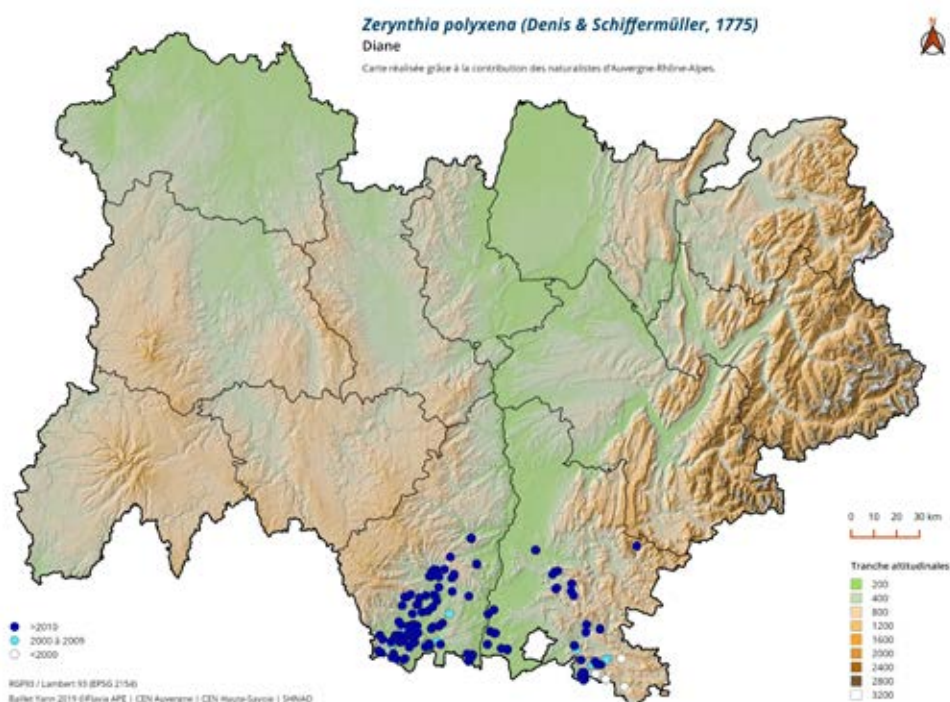
DIANE

ZERYNTHIA POLYXENA

(DENIS & SCHIFFERMÜLLER, 1775)

LOCALISATION

- Cette espèce méridionale est présente dans notre région uniquement dans la Drôme et l'Ardèche. Elle s'observe dans une grande variété de milieux comme les lisières des ripisylves, les prairies mésophiles, les clairières, les boisements clairs. L'espèce est bien mieux répartie que la Proserpine.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition		Moyenne	
Dynamique de populations		Faible	
Localisation des enjeux		Faible	

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Suivi de l'espèce et de sa plante hôte entre 2011 et 2015** sur le site des Perdignons (Drôme) par le CEN Rhône-Alpes.
- **Etude réalisée en 2009 par le Conseil Départemental de la Drôme** destinée à améliorer la connaissance sur les ZNIEFF avec une recherche de sites potentiellement favorables aux Zerynthia, principalement rumina, sur les coteaux ouest de la vallée du Rhône.

- **Suivi d'une population au camping Huttopia de Vagnas (Ardèche)** par la FRAPNA Ardèche depuis 2015 pour la société Huttopia.
- **Suivi du parc photovoltaïque de Largentière (Ardèche)** réalisé en 2014, 2015 et 2018 par la FRAPNA Ardèche pour la Compagnie Nationale du Rhône.
- **Inventaires et suivis réguliers réalisés par la FRAPNA Ardèche** depuis 2005 sur la RNR des Grads de Naves (Ardèche).



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection		Faible	

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Depuis 2015** sur le site de pelouse sèche des Sceautaux, commune des Ollières-sur-Eyrieux (Ardèche) : **gestion en faveur de la Diane et de l'Azuré du Serpolet** (maintien du milieu ouvert avec débroussaillage et pâturage) par le CEN Rhône-Alpes.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE ET SUIVI DES POPULATIONS

- Poursuivre l'inventaire des populations à l'aide des données de plante-hôtes : surtout *Aristolochia rotunda* mais aussi *Aristolochia clematitis*, *Aristolochia pallida*.



Habitat - S. Bence



Damier du Chèvrefeuille - E. Ducos

DAMIER DU CHÈVREFEUILLE

(*EUPHYDRYAS INTERMEDIA* (MÉNÉTRIÈS, 1859))

LOCALISATION

- Inféodé au Chèvrefeuille bleu (*Lonicera caerulea*), ce papillon se reproduit dans des milieux préforestiers (clairières, lisières, etc.) et supraforestiers (mégaphorbaies liées aux aulnaies vertes). Floricole, il est capable de se déplacer sur de longue distance à la recherche de nectar et il s'observe régulièrement à distance des boisements dans des prairies subalpines et alpines. C'est une espèce localisée qui atteint sa limite d'aire occidentale au niveau du massif de Belledonne. Sur ce secteur, la déprise pastorale et l'évolution climatique semblent plutôt favorables aux populations, bien que les ressources nectarifères des prairies subalpines soient parfois affectées par un pâturage précoce ou intensif. En Haute-Savoie, l'espèce n'est connue que de deux secteurs de zones humides intraforestières proches de la limite supérieure des arbres, toutes deux situées en RNN.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition			Moyenne
Dynamique de populations			Moyenne
Localisation des enjeux			Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Aucune action spécifique réalisée à jour.** Des actions sont prévues sur les RNN des Contamines-Montjoie et des Aiguilles rouges par le CEN Haute-Savoie.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection			Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Aucune action spécifique réalisée à jour.** Des actions sont prévues sur les RNN des Contamines-Montjoie et des Aiguilles rouges par le CEN Haute-Savoie.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Poursuivre les prospections ciblées sur les stations connues de la plante-hôte et évaluer l'évolution possible des habitats occupés, notamment en lien avec la gestion forestière des lisières, l'évolution climatique et la déprise pastorale.

CONSERVATION

- Sensibilisation des gestionnaires forestiers le cas échéant, notamment sur le massif de Belledonne.



Azuré du Baguenaudier - S. Bence

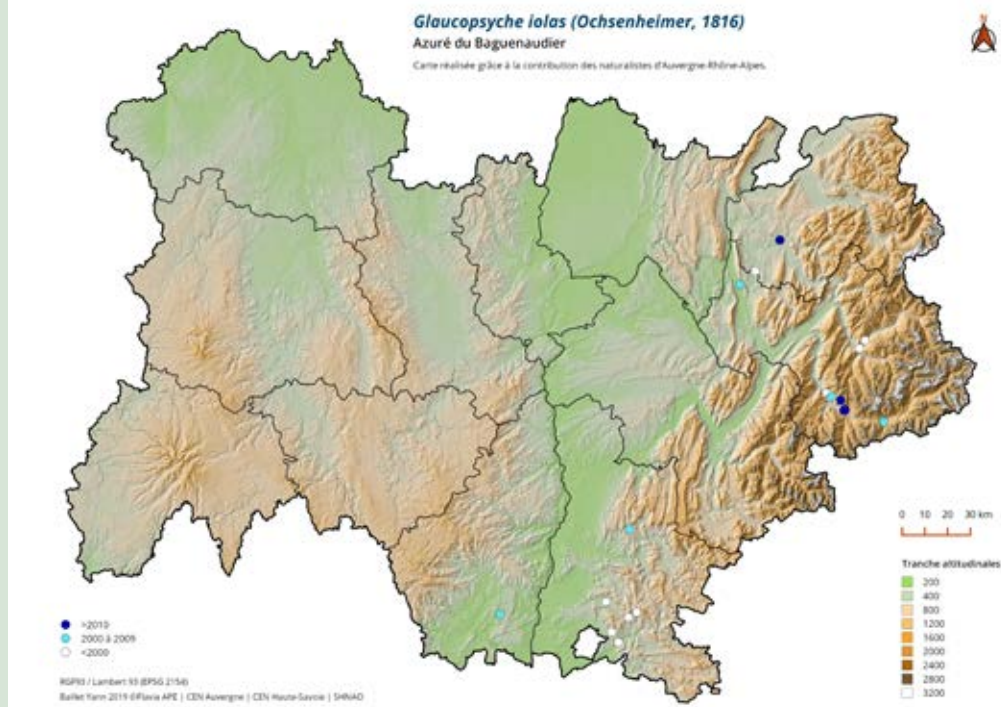
AZURÉ DU BAGUENAUDIÉ

GLAUCOPSYCHE IOLAS

(OCHSENHEIMER, 1816)

LOCALISATION

- Cette espèce liée au Baguenaudier fréquente les versants chauds et secs en cours d'embroussaillage, les talus de bord de route, les zones rocheuses en cours d'embuissonnement où pousse sa plante hôte. L'espèce est principalement présente en Savoie, département qui constitue sa limite nord d'aire de répartition et dans lequel elle forme un noyau isolé du cœur de la population française située en région PACA. Trois autres populations isolées sont situées à proximité en Suisse. En Ardèche, l'espèce présente un déficit de prospection. En Haute-Savoie, l'unique observation se rapporte à des chenilles et des œufs découverts sur *Colutea arborescens*, par Denis Jordan en juillet 2000, dont la présence est probablement due à une introduction. Malgré des recherches, l'espèce n'a jamais été retrouvée par la suite, ni au stade imaginal, ni aux stades pré imaginaires. L'espèce ne s'est jamais développée sur le site. L'Azuré du Baguenaudier est lié à un stade transitoire d'évolution des milieux secs. L'évolution naturelle vers la forêt, ou une gestion trop orientée vers la restauration de pelouses ouvertes (avec débroussaillage important) sont défavorables à l'espèce. Sa répartition apparaît bien connue dans les vallées alpines de Savoie mais très peu connue dans la Drôme.





ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition		Faible	Moyenne
Dynamique de populations		Faible	Moyenne
Localisation des enjeux		Faible	Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Recherche systématique mais vaine** réalisée depuis quelques années sur la station de Brizon (Nord Bourget) par le CEN Savoie.
- **Recherche en présence/absence réalisée sur la métapopulation en Maurienne** régulièrement par le CEN Savoie.



ÉTAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection		Faible	Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Une convention existe entre le CEN Savoie et l'association foncière pastorale qui gère l'un des sites de Maurienne** (mesures compensatoires espèces végétales). Un projet d'acquisition foncière sur un second site est également en cours par le CEN.



ÉTAT DES LIEUX DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

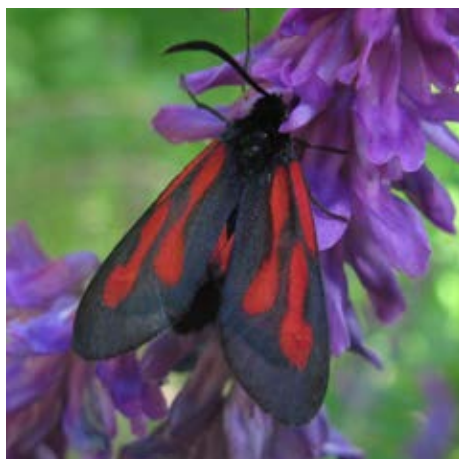
QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Prospecter l'espèce à l'aide de sa plante hôte principalement dans la Drôme, l'Ardèche.
- Réaliser un bilan sur l'état de conservation de ces milieux afin d'engager des mesures de gestions ciblées.

CONSERVATION

- Sensibiliser les gestionnaires à la préservation de stades embroussaillés des pelouses sèches sur les secteurs colonisés.
- Renforcer les populations de plantes hôtes autour de sites où les populations se maintiennent.



Zygaène d'Ostérode - S. Bence

ZYGÈNE D'OSTÉRODE

(ZYGAENA OSTERODENSIS (REISS, 1921))

LOCALISATION

- L'espèce fréquente principalement les lisières forestières de moyenne montagne, notamment des hêtraies, sur des milieux mésophiles à tendance fraîche. Sa plante hôte est la Gesse printanière. L'espèce est considérée « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge régionale Auvergne en lien avec un déclin important. Il reste à ce jour quatre stations en montagne dans le Cantal qui constituent un isolat sur le Massif Central. Côté Rhône-Alpes, elle n'est actuellement pas considérée menacée même si très peu de données récentes existent. Les populations sont isolées et localisées, principalement en Savoie. Les difficultés de détermination ainsi que la faible attractivité des milieux concernés pour les lépidoptéristes rendent difficile l'observation de l'espèce aux non-initiés et en dehors de toute recherche spécifique.



ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Moyenne		Moyenne
Dynamique de populations	Faible		Faible
Localisation des enjeux	Moyenne		Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- L'ensemble des sites du Puy-de-Dôme a été prospecté sans succès par la SHNAO depuis 2010.



ÉTAT DES LIEUX DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Faible		Faible

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.



ÉTAT DES LIEUX DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Améliorer la connaissance sur sa répartition dans le Cantal et actualiser les données en Savoie et en Haute-Savoie (régression de l'espèce ou manque d'inventaires, milieux de vie sous-prospectés).

CONSERVATION

- Information et sensibilisation des gestionnaires forestiers sur l'entretien des lisières (5 à 6 mètres) sur les sites concernés.



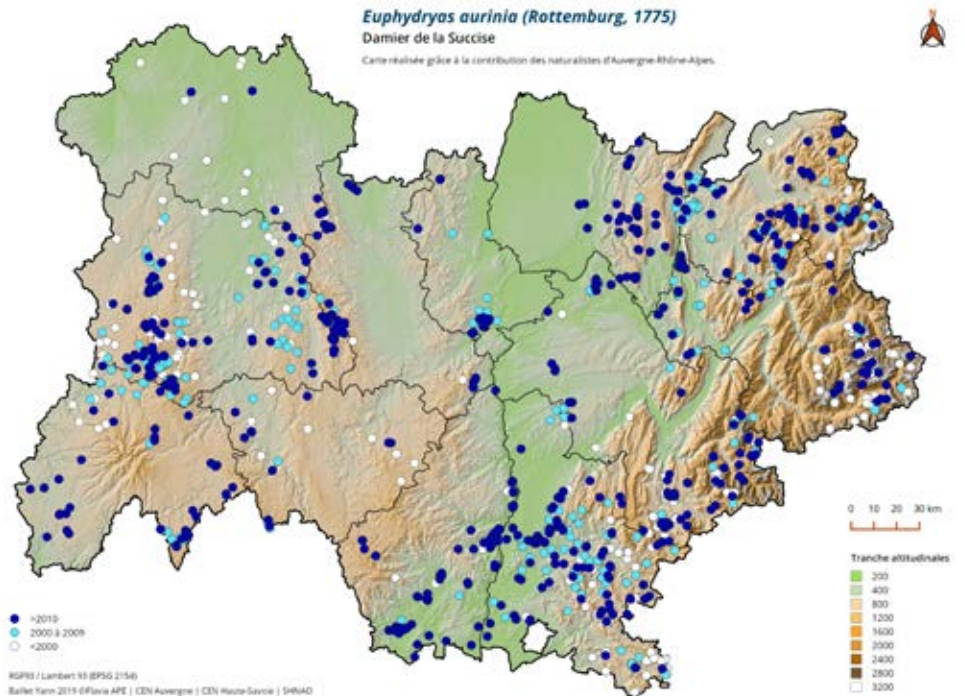
Damier de la Succise - Y. Baillet

DAMIER DE LA SUCCISE

EUPHYDRYAS AURINIA (ROTTEMBURG, 1775)

LOCALISATION

- En Auvergne-Rhône-Alpes, le Damier de la Succise présente trois sous-espèces, fréquentant des secteurs géographiques et des habitats distincts, bien que quelques zones de contact existent entre *E. aurinia aurinia* et *E. aurinia glaciegénita*. Leur statut taxonomique actuel n'est cependant pas défini très clairement.
- *Euphydryas aurinia aurinia* est présent en moyenne montagne (plus ponctuellement en plaine). Il est caractéristique des prairies mésohygrophiles, hygrophiles et plus rarement mésophiles. Dans les Alpes du nord, on le trouve sur les friches à molinie sur argile, habitat en dehors duquel on ne la rencontre quasiment jamais. Les chenilles se nourrissent surtout sur la Succise des prés (*Succisa pratensis*) et parfois sur d'autres Dipsacacées (knauties, scabieuses...).
- *Euphydryas aurinia provincialis* est présent dans la zone méditerranéenne. Il est caractéristique des pelouses et ourlets thermophiles. Les chenilles se nourrissent principalement sur la Céphalaire à fleurs blanches (*Cephalaria leucantha*) mais également sur d'autres scabieuses.
- *Euphydryas aurinia sareptana* est présent dans les zones montagnardes, subalpine et alpine, au-dessus de 1300 mètres d'altitude en Haute-Savoie. Elle consomme diverses gentianes.





ÉTAT DES LIEUX DE LA CONNAISSANCE

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
Répartition	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Dynamique de populations	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Localisation des enjeux	Moyenne	Moyenne	Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Recherche en 1994 et 1999 puis suivi en 2000-05 et 2009** du Damier de la Succise **sur le site Natura 2000 « Bois-Noirs » (Puy-de-Dôme)**, réalisés par la SHNAO pour le compte du PNR Livradois-Forez.
- **Cartographie en 1997 puis suivi en 1999, 2002, 2004, 2007, 2009 et 2015** du Damier de la Succise (imagos puis chenilles en 2015) **sur les sites Natura 2000 « zones tourbeuses des monts de la Madeleine » (Loire et Allier)**, réalisés par la SHNAO pour le compte du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine.
- **Recherche en 1999 puis suivi en 2007** du Damier de la Succise **sur le site ENS de la vallée du Fossat (Puy-de-Dôme)**, réalisés par la SHNAO pour le compte du PNR Livradois-Forez, Conseil départemental du Puy-de-Dôme et CEN Auvergne.
- **Cartographie en 1999 puis suivi en 2006 et 2016** du Damier de la Succise **sur le site Natura 2000 « Monts du Forez »**, **cartographie puis suivi en 2000, 2010 et 2017** du Damier de la Succise **sur le site Natura 2000 « Plaine des Varennes » (Puy-de-Dôme)**, **recherche en 2002** du Damier de la Succise **sur quatre sites tourbeux proches du site Natura 2000 « Vallées et Piémonts du Nord-Forez » (Puy-de-Dôme)**, suivi en 2017 du Damier de la Succise sur Baracuchet (Loire). Etudes réalisées par la SHNAO pour le compte du PNR Livradois-Forez.
- Diagnostic en 1999 des populations de Damier de la Succise **sur le site Natura 2000 « Monts Dore »**, réalisé par la SHNAO pour le compte du PNR des Volcans d'Auvergne.
- **Recherche en 1999 du Damier de la Succise sur le site Natura 2000 « Val d'Allier : Vieille-Brioude / Langeac » (Haute-Loire)**, recherche en 2007 du Damier de la Succise sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » (Haute-Loire), recherche en 2010 du Damier de la Succise sur le site Natura 2000 « Sommets du nord Margeride » (Cantal, Haute-Loire), réalisées par la SHNAO pour le compte du SMAT du Haut-Allier.
- **Cartographie en 2000 puis suivi en 2002, 2004, 2006 et 2008** du Damier de la Succise sur le site Natura 2000 « Aubrac » (Cantal), **recherche en 2000 puis suivi en 2005 et 2008** du Damier de la Succise sur le site Natura 2000 « Vallées et coteaux xérothermiques des Couzes et des Limagnes », réalisés par la SHNAO pour le compte du CEN Auvergne.
- **Recherche en 2001** du Damier de la Succise sur le site Natura 2000 « Vallées et coteaux thermophiles au nord de Clermont-Ferrand » (Puy-de-Dôme), **recherche en 2001** du Damier de la Succise sur le site Natura 2000 « Coteaux de Raulhac et Cros-de-Ronesque » (Cantal), recherche en 2013 du Damier de la Succise sur le site Natura 2000 « Marais du Cassan et de Prentegarde » (Cantal), réalisées par la SHNAO pour le compte du CEN Auvergne.
- **Inventaire sur le marais tuffeux de la Belloire en 2014** et suivi de la population du marais du barrage d'Intriat (Ain) entre 2001 et 2017, réalisés par le CEN Rhône-Alpes.
- **Prospection systématique des zones humides et pinèdes à molinie sur argile d'avant-pays Haut-Savoyard** pour la ssp. *aurinia*, initiée en 2002-2003 et poursuivie depuis occasionnellement par le CEN Haute-Savoie.
- **Recherche en 2003 puis suivi annuel de 2004 à 2018** du Damier de la Succise (imagos et chenilles à partir de 2016-2018) sur Grande Pierre Bazanne et sur la RNR de Colleigne (Loire), réalisés par la SHNAO

pour le compte du CEN Rhône-Alpes.

- **Recherche de l'espèce sur la tourbière de la Geneste** (Ardèche) en 2004 et sur le marais des Ormes en 2014 par le CEN Rhône-Alpes.
- **Inventaires et suivis réguliers** réalisés par la FRAPNA Ardèche depuis 2005 sur la RNR des Grads de Naves (Ardèche) et inventaire réalisé en 2012 sur le site ENS de Païolive (Ardèche).
- **Etude et observation du Damier de la Succise en 2006** dans le cadre du projet de RNN de la vallée de la Sioule (Puy-de-Dôme), réalisée par la SHNAO pour le compte de l'ONF.
- **Suivi sur le site Natura 2000 de la Dent de Rez** réalisé en 2010 par la FRAPNA Ardèche pour le Syndicat Mixte des Gorges de l'Ardèche.
- **Bilan en 2012 de cinq années de suivi du Damier de la Succise sur les tourbières de Goutte de l'Oule, La Richarde et La Croix de Barras** (monts du Forez, Puy-de-Dôme / Loire), réalisé par la SHNAO pour le compte du CEN Rhône-Alpes, CEN Auvergne et PNR Livradois-Forez.
- **Suivi du parc photovoltaïque de Largentière réalisé en 2014, 2015 et 2018** par la FRAPNA Ardèche pour la Compagnie Nationale du Rhône.
- **Suivi réalisé entre 2014 et 2018** (se poursuit pour 12 ans) dans le secteur de Châteaubourg (Ardèche) (ssp. provincialis) par la FRAPNA Ardèche pour la société CEMEX.
- **Cartographie en 2015 du Damier de la Succise sur les zones tourbeuses du territoire du « Plan de gestion des Mares et tourbières du Gué de la Chaux »** (monts de la Madeleine, Loire), réalisés par la SHNAO pour le compte du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine et du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bombarde.
- **Suivi annuel depuis 2016 sur la carrière Calcia de Cruas (Ardèche)** réalisé par la FRAPNA Ardèche pour les Ciments Calcia.
- **Recherche en 2016-17 du Damier de la Succise sur le site ENS du puy de la Tuile (Cantal)**, réalisée par la SHNAO pour le compte du Conseil départemental du Cantal.
- **Recherche en 2017 du Damier de la Succise sur la RNN de Chastreix-Sancy (Puy-de-Dôme)**, réalisée par la SHNAO pour le compte de la RNN de Chastreix-Sancy.
- **Diverses recherches et suivis réalisés par la SHNAO dans le cadre de projets d'aménagement :** recherche en 2001 puis suivi en 2003-06 et 2009-10 du Damier de la Succise sur le tracé autoroutier A89 Saint-Julien-Puy-Lavèze / Combronde (Puy-de-Dôme) pour SCETAUROUTE, recherche en 2002 au lieu-dit le Chalard (Puy-de-Dôme) pour le compte de SOBERCO Environnement, recherche en 2006 sur l'éco-complexe tourbeux de Sagne Bourrue (Loire) pour le compte de Cesame bureau d'études, recherche en 2009 sur la carrière du Piau (Puy-de-Dôme) pour le compte de Alliance Environnement Conseil.
- **Suivi de la population, imagos et nids de chenilles entre 2007 et 2019** par le CEN Rhône-Alpes sur la tourbière du Couty (Rhône).



ÉTAT DES LIEUX

DE LA PROTECTION ET DE LA CONSERVATION

	MASSIF CENTRAL	COULOIR RHODANIEN	ALPES
État de la protection	Moyenne	Moyenne	Moyenne

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- **Mise en défens et réouverture de connexions potentielles ou de milieux** à Damier de la Succise et Nacré de la Canneberge sur Grande Pierre Bazanne (Puy-de-Dôme) par le CEN Rhône-Alpes.
- **Contacts et sensibilisation auprès des propriétaires exploitants** des stations à Damier de la Succise sur le site Natura 2000 "Plaine des Varennes" (Puy-de-Dôme) par le PNR Livradois-Forez.
- Sur le marais tuffeux de la Belloire (Ain), **réalisation d'actions de maintien des milieux ouverts par arrachage des ligneux pour les espèces liées aux prairies humides** : Azuré des mouillères et Damier de la Succise par le CEN Rhône-Alpes.
- **Fauche ou broyage de la végétation / arrachage des ligneux en faveur de l'espèce** sur le barrage d'Intriat entre 2003 et 2008 et sur le marais tuffeux de la Belloire (Ain) en 2016 par le CEN Rhône-Alpes.
- Sur la tourbière du Couty (Rhône), adaptation du pâturage pour limiter l'impact sur l'espèce entre 2008 et 2019 réalisé par le CEN Rhône-Alpes.
- **Sensibilisation des propriétaires de parcelles à l'espèce par courrier et rencontre avec l'animateur du site, mise en place de mesures PAEC** sur le site Natura 2000 (FR82 727) de l'Isle Crémieu (Isère) par la communauté de communes des balcons du Dauphiné.
- Mise en place d'APPB sur les friches à molinie sur argile sur quelques sites de Haute-Savoie abritant des populations remarquables de la ssp. aurinia avec maintien des clairières et lisières pour certains : Teppes de la Repentance et Crêt de Puits à Viry, diverses friches sur argile où l'espèce cohabite avec la Bacchante.



ÉTAT DES LIEUX

DE LA VALORISATION ET DE LA SENSIBILISATION

LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- Aucune action spécifique menée.

QUELLES PRIORITÉS POUR LA SUITE ?

CONNAISSANCE

- Rechercher l'espèce sur les secteurs collinéens et plus particulièrement dans le département de l'Allier où il serait nécessaire d'évaluer son état de conservation : disparition ou manque de prospections.
- Nécessité de faire en sorte que le standard de données utilisé par les structures précise la plante hôte présente ou utilisée.

CONSERVATION

- Restauration, gestion et protection des stations sur les secteurs de plaine du massif central et les friches à molinie de Haute-Savoie.

SUIVI DES ESPÈCES

- Suivi à mettre en place sur les stations situées en plaine qui sont plutôt sur le déclin et sur certaines populations Haut-Savoyardes des friches à molinie.

SYNTHÈSE

Les tableaux suivants synthétisent
les actions prioritaires identifiées par espèce.

ACTIONS PRIORITAIRES

ESPÈCES DES ZONES HUMIDES ET TOURBIÈRES

	MIEUX CONNAITRE ET COMPRENDRE	PRÉSERVER DES SITES	PRÉSERVER EN INTÉGRANT LES ENJEUX AUX POLITIQUES DE GESTION DU TERRITOIRE	VALORISER LES ACTIONS MENÉES	ET DANS L'ANIMATION DU RÉSEAU...
Actions transversales		<ul style="list-style-type: none"> Préserver les zones humides et restaurer hydrauliquement les sites dégradés. 			<ul style="list-style-type: none"> Former les gestionnaires aux enjeux des espèces du PNA. Former et informer les services de l'état et les organismes agricoles des enjeux de préservation des papillons menacés sur les zones humides.
Nacré de la Canneberge (<i>Boloria aquilonaris</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un état des lieux global des stations et évaluer les dynamiques et les possibilités d'action pour enrayer le déclin. Suivre régulièrement les populations 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver par la sensibilisation des gestionnaires, l'animation foncière ou d'usage de l'ensemble des sites et mise en place d'une gestion favorable le cas échéant. Envisager sur certains secteurs le renforcement des populations. 			<ul style="list-style-type: none"> Organiser les acteurs pour permettre la réalisation d'un état des lieux coordonné.
Fadet des tourbières (<i>Coenonympha tullia</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les sites abritant l'espèce et envisager l'ajustement des pratiques de gestion. Poursuivre le suivi sur les dernières stations connues. 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver par animation foncière ou d'usage de l'ensemble des sites et mise en place d'une gestion favorable le cas échéant. 			<ul style="list-style-type: none"> Faire le lien avec les actions menées en Bourgogne-Franche-Comté
Fadet des Laïches (<i>Coenonympha oedippus</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les connaissances sur les exigences écologiques et la dynamique des populations et définir les actions de conservation à mener. Poursuivre les suivis engagés. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les mesures de gestion (hydrauliques et agricoles) mises en place qui ont aujourd'hui permis de stabiliser les effectifs sur les trois derniers sites. Envisager des renforcements de populations. 			<ul style="list-style-type: none"> Faire le lien avec les actions menées sur l'espèce dans les autres régions, en particulier en Nouvelle Aquitaine.
Azuré des paluds (<i>Phengaris nausithous</i>) Azuré de la Sanguisorbe (<i>Phengaris teleius</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les connaissances sur les exigences écologiques, la répartition et la dynamique des populations et définir les actions de conservation à mener. Poursuivre les suivis des populations connues, en particulier en plaine où le déclin est localement avéré et rapide. 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver par animation foncière ou d'usage de l'ensemble des sites. Poursuivre la mise en œuvre des actions de gestion et préservation sur les sites abritant l'espèce. Envisager le renforcement des populations sur certains secteurs favorables intermédiaires entre les populations. 		<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les outils existants réalisés dans le cadre du projet Interreg POLCCA 	<ul style="list-style-type: none"> Faire le lien avec les actions menées en Bourgogne-Franche-Comté et en région Grand-est.

ACTIONS PRIORITAIRES

ESPÈCES DES ZONES HUMIDES ET TOURBIÈRES

	MIEUX CONNAITRE ET COMPRENDRE	PRÉSERVER DES SITES	PRÉSERVER EN INTÉGRANT LES ENJEUX AUX POLITIQUES DE GESTION DU TERRITOIRE	VALORISER LES ACTIONS MENÉES	ET DANS L'ANIMATION DU RÉSEAU...
Cuivré de la Bistorte (<i>Lycaena helle</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les connaissances sur la répartition dans certains secteurs et sur la dynamique des populations en lien avec les analyses génétiques réalisées à l'échelle de l'Europe. Suivre les populations fragiles ou situées à la marge de l'aire de répartition. 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les sites majeurs fragiles ou en marge de l'aire de répartition. Améliorer par la restauration d'habitats la connectivité entre les stations dans les noyaux de population et envisager sur ces secteurs le cas échéant le renforcement des populations. 			
Petit Apollon (<i>Parnassius corybas</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Actualisation des connaissances sur la répartition et les habitats colonisés en Haute-Savoie. Suivre les populations marginales, en lien avec la contraction récente de l'aire de répartition de l'espèce. 		<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la prise en compte des habitats et de l'espèce en particulier ceux situés en domaine skiable ou en AOC fromagers en Savoie. 		<ul style="list-style-type: none"> Faire le lien avec les actions menées sur les populations en Suisse.
Azuré des mouillères (<i>Phengaris alcon</i> <i>écotype alcon</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Evaluer l'état de conservation des populations par la mise en place du protocole développé en Auvergne entre 2014 et 2016. Suivre les populations marginales. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre de mesures de gestions pour les stations les plus menacées et présentant les enjeux les plus importants. 		<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les outils existants. 	<ul style="list-style-type: none"> Standardiser les protocoles et format de données utilisés par les structures pour permettre d'obtenir des évaluations comparables.
Cuivré des marais (<i>Lycaena dispar</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Suivre l'état global des populations sur les secteurs ou des menaces existent et dans le cadre des projets d'aménagement. 		<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre ou améliorer la prise en compte de l'espèce et de ses exigences sur les sites protégés en sensibilisant les gestionnaires, s'assurer d'une bonne prise en compte dans les projets d'aménagement. 		

ACTIONS PRIORITAIRES

ESPÈCES DES PRAIRIES ET PELOUSES SÈCHES

	MIEUX CONNAITRE ET COMPRENDRE	PRÉSERVER DES SITES	PRÉSERVER EN INTÉGRANT LES ENJEUX AUX POLITIQUES DE GESTION DU TERRITOIRE	VALORISER LES ACTIONS MENÉES	ET DANS L'ANIMATION DU RÉSEAU...
Actions transversales		<ul style="list-style-type: none"> Préservation des pelouses sèches vis-à-vis de l'évolution du milieu et de l'urbanisation 			<ul style="list-style-type: none"> Former les gestionnaires aux enjeux des espèces du PNA. Former et informer les services de l'état et les organismes agricoles des enjeux de préservation des papillons menacés sur les prairies et pelouses.
Azuré du Serpolet (<i>Phengaris arion</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher l'espèce dans les secteurs peu prospectés où les données récentes sont rares. 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver et gérer les habitats des métapopulations notamment sur les secteurs en cours d'urbanisation en plaine ou à visée viticole. 	<ul style="list-style-type: none"> Faire une veille sur les sites de présence et suivi des projets d'aménagement. 		
Hermite (<i>Chazara briseis</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher l'espèce autour des stations anciennement connues. Synthétiser les études pour mieux comprendre son écologie afin de proposer des mesures de gestion pertinentes et adaptées pour enrayer le déclin. Suivre régulièrement les populations isolées. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une animation foncière ou d'usage et préserver les stations. Mise en place d'une gestion appropriée sur les sites. 			
Azuré de la croisette (<i>Phengaris alcon</i> <i>écotype rebeli</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les connaissances sur la répartition et la dynamique des populations (répartition, fournis hôtes...) et rechercher sur la base des données de Gentiane croisette. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre de mesures de gestions pour les stations les plus menacées et présentant les enjeux les plus importants. 		<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les outils existants. 	<ul style="list-style-type: none"> Standardiser les protocoles et format de données utilisés par les structures pour permettre d'obtenir des évaluations comparables.
Hespérie des Cirses (<i>Pyrgus cirsii</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la connaissance sur sa répartition par des campagnes de collecte avec vérification des pièces génitales. 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les pelouses sèches rases et lacunaires à potentilles et mise en place d'une gestion conservatoire le cas échéant. 			
Apollon (<i>Parnassius apollo</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un état des lieux de la répartition et du fonctionnement des populations du Massif central. Poursuivre les suivis engagés sur les principaux sites du Massif central et mise en place sur un échantillon de sites dans l'est sur les populations les plus excentrées, en lien avec le réchauffement climatique. Réfléchir autour d'un suivi basé en particulier sur la recherche de chenilles 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des protections réglementaires sur les stations isolées potentiellement menacées, notamment le secteur du puy de Dôme. 			

ACTIONS PRIORITAIRES

ESPÈCES DES PRAIRIES ET PELOUSES SÈCHES

	MIEUX CONNAITRE ET COMPRENDRE	PRÉSERVER DES SITES	PRÉSERVER EN INTÉGRANT LES ENJEUX AUX POLITIQUES DE GESTION DU TERRITOIRE	VALORISER LES ACTIONS MENÉES	ET DANS L'ANIMATION DU RÉSEAU...
Alexanor (<i>Papilio alexanor</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les recherches de l'espèce autour des stations anciennement connues. Etudier son écologie et les raisons de son déclin, en lien avec la région PACA, pour envisager des mesures de préservation adaptées. Suivre les populations en cours de régression. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une gestion adaptée sur les sites abritant l'espèce. 			<ul style="list-style-type: none"> Faire le lien avec les actions menées en PACA
Proserpine (<i>Zerynthia rumina</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher l'espèce sur ses anciennes stations et sur les sites colonisés par sa plante hôte, en particulier dans la Drôme 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les sites colonisés en particulier sur les coteaux de l'ouest de la vallée du Rhône. Entretien pastoral des pelouses sèches abritant l'espèce dans la Drôme. 			
Zygène cendrée (<i>Zygaena rhadamanthus</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Inventorier l'espèce dans la Drôme et en l'Ardèche en s'appuyant sur les données de sa plante hôte afin d'établir un état des lieux de l'évolution des populations. Rechercher sur son ancienne station du Cantal et identifier la plante hôte. 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver les pelouses sèches à l'aide d'une gestion appropriée. 			
Hespérie de la Ballote (<i>Carcharodus baeticus</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Inventorier l'espèce par le biais des données de la plante hôte : <i>Marrubium vulgare</i> (Marrube blanc) dans la Drôme. Rechercher le Marrube et le papillon sur les secteurs potentiels (champs de lavande ou pelouses) autour de l'ENS de Saint Maurice. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des actions de préservation sur l'ENS de Saint Maurice : poursuite de la sensibilisation des gestionnaires (mise en défends des pieds et limitation de la fauche) et mise en place d'actions pour augmenter la taille de la population de la plante hôte (semis notamment). 			
Procris de la Jacée (<i>Jordanita notata</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Former à la détermination de l'espèce afin d'inventorier correctement son aire de présence. Evaluer les besoins écologiques précisément afin de mettre des mesures de gestions appropriées. 		<ul style="list-style-type: none"> Informers et sensibiliser les gestionnaires pour une meilleure prise en compte de l'espèce et l'adaptation de la gestion par le pâturage des pelouses xérophiles. 		

ACTIONS PRIORITAIRES

ESPÈCES DES PRAIRIES ET PELOUSES SÈCHES

	MIEUX CONNAITRE ET COMPRENDRE	PRÉSERVER DES SITES	PRÉSERVER EN INTÉGRANT LES ENJEUX AUX POLITIQUES DE GESTION DU TERRITOIRE	VALORISER LES ACTIONS MENÉES	ET DANS L'ANIMATION DU RÉSEAU...
Piéride de l'æthionème (<i>Pieris ergane</i>)	<ul style="list-style-type: none">Confirmer la présence réelle de l'espèce et la rechercher en s'appuyant sur les données géolocalisées de sa plante hôte.				
Mélitée des Digitales (<i>Melitaea aurelia</i>)	<ul style="list-style-type: none">Confirmer la présence de l'espèce en Région AuRA en retournant sur les sites où l'espèce est historiquement citée et évaluer les populations restantes.	<ul style="list-style-type: none">Le cas échéant, mettre en place des mesures de conventionnement ou d'achat pour maîtriser la gestion foncière et initier des actions de conservation.			
Hespérie rhétique (<i>Pyrgus warrenensis</i>)	<ul style="list-style-type: none">Rechercher l'espèce sur les pelouses d'altitude à Hélianthème et confirmer les déterminations par l'observation des organes génitaux, en Vanoise et dans les Ecrins.				

ACTIONS PRIORITAIRES

ESPÈCES DES FORÊTS, LISIÈRES, CLAIRIÈRES ET LANDES

	MIEUX CONNAITRE ET COMPRENDRE	PRÉSERVER DES SITES	PRÉSERVER EN INTÉGRANT LES ENJEUX AUX POLITIQUES DE GESTION DU TERRITOIRE	VALORISER LES ACTIONS MENÉES	ET DANS L'ANIMATION DU RÉSEAU...
Actions transversales		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser à un entretien modéré des lisières forestières et au maintien par les gestionnaires de stades buissonnants et embroussaillés sur les pelouses sèches et prairies fraîches 			<ul style="list-style-type: none"> Associer les acteurs du monde forestiers à la mise en œuvre du plan et participer au groupe de travail PNA et milieu forestier.
Mélibée (Coenonympha hero)	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les recherches dans le Bugey et la pointe basse du Jura, seuls secteurs encore propices à la présence de population. 	<ul style="list-style-type: none"> Le cas échéant, animation foncière et protection de toute nouvelle station. 			
Bacchante (Lopinga achine)	<ul style="list-style-type: none"> Suivre la population du Cantal et rechercher de nouvelles stations. Évaluer les connectivités entre les populations rhônalpines et poursuivre les prospections dans les habitats spécialisés notamment les forêts alluviales. 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les propriétaires forestiers concernés sur la gestion des lisières. Mettre en place d'une protection réglementaire de type APPB sur les sites majeurs et envisager la reconnexion de certaines populations isolées par le développement de biotopes intermédiaires favorables. 			
Moiré des Sudètes (Erebia sudetica)	<ul style="list-style-type: none"> Étudier la dynamique des populations et de leurs connectivités. Poursuivre la recherche de cette espèce en marge des populations connues, notamment dans le Beaufortain. 	<ul style="list-style-type: none"> Préserver du surpâturage les écotones entre la forêt et la prairie subalpine. 			
Solitaire (Colias palaeno)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les connaissances sur la répartition et évaluer les populations dans les massifs préalpins calcaires (Chablais, Bornes-Aravis, Beaufortain, Chartreuse). 	<ul style="list-style-type: none"> Des actions de préservation des landes sur les dernières populations des massifs préalpins calcaires, si elles sont viables, pourraient être entreprises pour pérenniser ces dernières. 			
Semi-Apollon (Parnassius mnemosyne)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la connaissance sur la répartition et sur la dynamique des populations. Poursuivre les suivis en cours 	<ul style="list-style-type: none"> Protéger les stations de la chaîne des Puys (63) en lien l'intensification des activités pastorales et touristiques. 			

ACTIONS PRIORITAIRES

ESPÈCES DES FORÊTS, LISIÈRES, CLAIRIÈRES ET LANDES

	MIEUX CONNAITRE ET COMPRENDRE	PRÉSERVER DES SITES	PRÉSERVER EN INTÉGRANT LES ENJEUX AUX POLITIQUES DE GESTION DU TERRITOIRE	VALORISER LES ACTIONS MENÉES	ET DANS L'ANIMATION DU RÉSEAU...
Zygène de la Vésubie (<i>Zygaena brizae</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher l'espèce sur ses anciennes stations et identifier les mesures de préservation à mettre en place le cas échéant. 				
Diane (<i>Zerynthia polyxena</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'inventaire des populations à l'aide des données de plantes-hôtes 				
Damier du Chèvrefeuille (<i>Euphydryas intermedia</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les prospections ciblées sur les stations connues de la plante-hôte et évaluer l'évolution possible des habitats occupés, notamment en lien avec la gestion forestière des lisières, l'évolution climatique et la déprise pastorale. 		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les gestionnaires forestiers le cas échéant, notamment sur le massif de Belledonne. 		
Azuré du Baguenaudier (<i>Glaucopsyche iolas</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Prospecter l'espèce à l'aide de sa plante hôte principalement dans la Drôme, l'Ardèche. Réaliser un bilan sur l'état de conservation de ces milieux afin d'engager des mesures de gestions ciblées. 		<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les gestionnaires à la préservation de stades embroussaillés des pelouses sèches sur les secteurs colonisés. Renforcer les populations de plantes hôtes autour de sites où les populations se maintiennent. 		
Zygène d'Ostérode (<i>Zygaena osterodensis</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la connaissance sur sa répartition dans le Cantal et actualiser les données en Savoie et en Haute-Savoie. 		<ul style="list-style-type: none"> Informier et sensibiliser les gestionnaires forestiers sur l'entretien des lisières (5 à 6 mètres) sur les sites concernés. 		

ACTIONS PRIORITAIRES

ESPÈCES FRÉQUENTANT PLUSIEURS TYPES D'HABITATS

	MIEUX CONNAITRE ET COMPRENDRE	PRÉSERVER DES SITES	PRÉSERVER EN INTÉGRANT LES ENJEUX AUX POLITIQUES DE GESTION DU TERRITOIRE	VALORISER LES ACTIONS MENÉES	ET DANS L'ANIMATION DU RÉSEAU...
Damier de la succise (<i>Euphydryas aurinia</i>)	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher l'espèce sur les secteurs collinéens et plus particulièrement dans le département de l'Allier où il serait nécessaire d'évaluer son état de conservation : disparition ou manque de prospections. 	<ul style="list-style-type: none"> Restaurer, gérer et protéger les stations sur les secteurs de plaine du massif central et les friches à molinie de Haute-Savoie 			<ul style="list-style-type: none"> Nécessité de faire en sorte que le standard de données utilisé par les structures précise la plante hôte présente ou utilisée.

TOUS MILIEUX CONFONDUS

	MIEUX CONNAITRE ET COMPRENDRE	PRÉSERVER DES SITES	PRÉSERVER EN INTÉGRANT LES ENJEUX AUX POLITIQUES DE GESTION DU TERRITOIRE	VALORISER LES ACTIONS MENÉES	ET DANS L'ANIMATION DU RÉSEAU...
Actions transversales	<ul style="list-style-type: none"> Synthétiser régulièrement l'avancée des connaissances et de la préservation des espèces. 				<ul style="list-style-type: none"> Former les gestionnaires aux enjeux des espèces du PNA. Travailler avec les services de l'état pour faire appliquer la réglementation concernant les espèces protégées et limiter les prélèvements des espèces rares non protégées pour les collections.



Moulin de la Croûte - rue Léon Versepuy 63200 RIOM
Tél. 04 73 63 18 27 - Courriel : contact@cen-auvergne.fr
www.cen-auvergne.fr

   @CENAuvergne

Membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

